VOLUME III. WINNIPEG, MARDI, 15 Février 1916 NUMERO 40

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

...rimé et publié par la
"WES... NADA PUB. CO. LTD."
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

SOYONS PRETS.

Mercredi soir dernier, répondant à un appel parti on ne sait au juste d'où et qui se répandit comme une traînée de poudre, des délégués de presque tous les centres français de la province se réunissaient à Saint-Boniface pour y étudier les moyens à adopter pour la défense de nos droits. N'eut été l'intrusion mesquine d'un mercenaire politique qui a fait son temps et est usé jusqu'à la corde — qui, d'ailleurs, a rapporte de cette réunion une superbe veste — ç'aurait été la réunion canadienne-française par excellence, libre, pour une fois, de tout esprit de parti.

Au sortir de cette réunion, l'on se répétait les uns aux autres: "Il y a quelque chose de changé". Et Dieu merci, l'on n'exagérait pas. Oui, il y a quelque chose de changé. Sous le coup d'attaques incessantes dans toutes les provinces où nous sommes en minorité, nous comprenons que l'heure de la lutte a sonné. Dans les cerveaux pénètre la grande vérité énoncée par Edouard Drumont "Que la liberté ne s'apporte pas sur un plateau d'argent, mais se conquiert".

* * *

L'on s'est énergiquement prononcé contre toute délégation nouvelle auprès du gouvernement. Et l'on a eu raison. Le gouvernement connait nos réclamations et n'ignore pas nos droits. Son chef a donné sa parole. Cela suffit, nous n'avons pas le droit d'en douter. S'il y est félon, ce sera à nous de lui appliquer dans toute la mesure de nos forces le traitement que méritent tous les félons.

Un comité de vigilance a été formé. Très bien. Pour le moment, il n'y a pas de lutte à faire. Mais qui sait ce que sera demain. L'atmosphère est lourd de menaces. Cela suffit pour qu'on fourbisse ses armes. "Si tu veux la paix, prépare la guerre", a dit le sage. L'histoire prouve qu'il a toujours raison. Le temps de résister et de se défendre n'est pas quand nous n'avons plus la force de crier ouf! sous le genou du brutal qui nous broie la poitrine.

Prêts à la bataille, attendons de savoir si le ministre de l'Education nous apporte sous les plis de son manteau ou la paix ou la guerre.

Si c'est la paix, tant mieux. Si c'est la guerre, vive la lutte pour le verbe de France

"Ce langage sonore, aux douceurs souveraines,
"Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines."

PAROLES DE PAIX.

Il nous fait plaisir d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la belle lettre publiée par M. A.-J. Andrews, conseil du Roi, ancien maire de Winnipeg, et l'un des avocats les plus en vue.

C'est l'expression d'une largeur d'esprit dont les gens de langue anglaise ne sont pas coutumiers.

Si vous mettez cette déclaration, qui en définitive n'est que l'exposé de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, en regard de la prose que crache régulièrement l'un de nos grands quotidiens de Winnipeg, l'esprit goujat de ce dernier paraîtra en plus détestable lumière.

Un contrat, dit M. Andrews, un chiffon de papier, répond l'autre. Il n'a pas besoin de se mettre un casque à pointe sur la tête pour être reconnu boche, et nous est avis que les Allemands dont on dit tant de mal en y mettant peut-être une pointe d'exagération, sont des monsieurs très authentiques, comparés à ce sale personnage.

Il est cependant consolant de constater que les voix criant dans le désert de l'ignorance et du préjugé jaune se font moins rares. Hier c'était le **Chronicle** de Québec, avant, hier, c'était un membre irlandais de la commission scolaire d'Ottawa. Dans notre province M. Andrews sert aux étroits un plat qu'ils ne pourront digérer qu'en l'assaisonnant de sottises, aujourd'hui c'est M. Andrews, ex-maire de Winnipeg.

Tenons bons, faisons la lumière; nos illuminés d'Ontario et du Manitoba ont surtout besoin qu'on éclaire leur ignorance, pour ensuite leur aider à arracher le bandeau qui leur cache la lumière. Nous ne les convertirons pas tous; nous ne sommes pas assez naïfs pour croire à la simple ignorance de quelques personnages. Nous en connaissons à la rédaction de certains grands journaux qui savent mieux, mais ont une sale besogne à faire, et ils la font.

N'en déplaise à leur rage, le français est ici pour y demeurer, et en le gardant nous restons fidèles à l'honneur et nous rendons au pays le service de travailler à sa culture intellectuelle. C'est une lime qui usera les dents de nombreux serpents.

Que les nôtres n'oublient pas cependant que le moyen le plus efficace de garder la langue est de la parler partout et toujours, et de la bien parler.

LEURS ARGUMENTS.

$31,000,000 valant de propriétés seront perdus; 6,000 personnes seront sans emploi; le trésor public se verra privé d'un revenu de $1,333,000; l'on paiera chaque année $3,333,000 de salaires en moins; les banques et les compagnies de prêts perdront annuellement $1,800,000, etc."

Ce sont là les derniers arguments invoqués par les anti-prohibitionnistes, par ceux qui veulent le maintien du régime de la buvette, faiseuse de miséreux, de rachitiques, d'abrutis.

Tout cela peut être vrai. Mais qu'est-ce que cela prouve? Sinon que le peuple ne gaspillera plus dans la buvette les millions de piastres qui ont fait la fortune de nos vendeurs d'alcool. Six mille personnes seront jetées dans la rue. Soit, mais qu'est-ce comparé au nombre d'individus ruinés par l'alcool depuis trente ans, ruinés dans leurs biens, ruinés dans leur santé physique et morale, ruinés dans leur bonheur familial. Le trésor public perdra annuellement $1,333,000 et l'on paiera $3,333,000 de moins en salaire! Soit, mais ce sera plus de quatre millions et demi de piastres que ne gaspillera pas le peuple de cette province pour l'idiot plaisir de se tuer lentement; ce sera quatre millions et demi de piastres qui pourront donner plus de bien-être à des milliers de familles où le cent piastres et plus enfoui à la buvette représenterait une vie plus facile, plus douce, moins pénible.

La province aura moins de revenus. Peut-être. Mais plus riche, le peuple pourra payer plus de taxes. Mais l'alcool partiellement disparu, nous aurons moins de miséreux dont il nous faudra prendre soin, la province consacrera moins de ses revenus au maintien d'asiles; la protection de l'enfance abandonnée nous coûtera moins, etc. La science a aujourd'hui donné son verdict, corroboré par des expériences indiscutables. L'alcoolisme est une source de maladies de tous genres. De grands médecins n'ont pas craint d'affirmer que la moitié de ceux qui vont mourir à l'asile y sont conduits ou par leur propre alcoolisme ou par celui de leurs ascendants.

* * *

On boira plus si l'on vote la prohibition. Car comme tout fruit défendu, l'alcool aura un attrait tout particulier. Non, l'on ne boira pas plus. Les cas d'ivrognerie sont de trois à cinq fois plus fréquents au Manitoba et en Colombie-Britannique que dans l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick, provinces quasi prohibitionnistes. "Mais vous aurez des "blind pigs"? Peut-être, mais est-il un homme qui osera affirmer que sous le régime de la buvette nous n'avons pas de "blind pigs". Une récente statistique publiée dans l'Ontario a démontré que, l'an dernier, proportion gardée, il y eut plus de "blind pigs" dans les régions à buvettes que dans les régions prohibitionnistes. Et un moindre mal vaut toujours moins. La loi Macdonald n'est pas l'idéal. Nous l'avons dit et nous le répétons. Parce qu'un remède ne vous apporte pas une guérison radicale, allez-vous le refuser?

L'ivrognerie diminuera et le crime aussi. L'Ile du Prince-Edouard, prohibitioniste absolue, n'a que 12 condamnations par cent mille habitants; le Nouveau-Brunswick, presque prohibitionniste, n'en a que 53; le Manitoba, à peu près victime complète du régime de la buvette, en a 307; la Colombie-Britannique, le paradis de l'alcool, en a 414. Ce sont des chiffres et comme tous les chiffres ils ont leur éloquence. Mais nous en appelons à l'expérience quotidienne de tous. Que de meurtres commis sous l'influence de l'alcool! que de carrières compromises à tout jamais par l'ivrognerie! que de foyers ruinés parce que le père a gaspillé la meilleure partie de son salaire au comptoir de la buvette!

* * *

Mais la liberté personnelle! Qu'en faites-vous? Si un individu dit "Je veux prendre un coup" allez-vous le lui défendre? Pourquoi pas, si c'est dans son intérêt, si c'est dans celui de sa famille, si c'est dans l'intérêt de tous. Ou l'alcool est un poison ou il ne l'est pas. S'il l'est, — il l'est, c'est le témoignage de la science, — il doit être classifié avec la morphine, la cocaïne et autres drogues du même genre. Qu'il tue moins lentement que d'autres drogues, cela est d'importance secondaire. Il tue, c'est l'essentiel. Est-il un homme sain d'esprit qui osera au nom de la liberté individuelle blâmer l'Etat de proscrire ou restreindre la vente de la morphine, de la cocaïne? Parce que les ravages de l'alcool sont à première vue moins virulents que ceux de la morphine et de la cocaïne, s'en suit-il qu'il n'est pas un poison et qu'il ne mérite pas d'être proscrit.

* * *

Mais vous lésez des droits! Tant pis; ce n'est pas notre faute. Parce que les mesures protectrices de la Chine contre l'empoisonnement de ses sujets par l'opium qu'y exportait la Compagnie des Indes lésaient le commerce de cette compagnie, s'en suit-il que l'Angleterre eut raison de faire la guerre pour imposer l'opium à la Chine? Pour ne pas diminuer les dividendes des actionnaires de la Compagnie des Indes l'empereur de Chine pouvait-il consentir à la ruine et à l'abrutissement de son peuple? C'est le cas de notre province. Pouvons-nous sacrifier le bien matériel et moral général à l'intérêt de quelques particuliers? Non.

HOLA! HOLA!

"Il y a maintenant une autre classe d'individus qui ne sont d'une façon définie ni Catholiques ni Protestants. Ce sont les "Catholiques Grecs" qui se composent surtout des Ruthènes. Tout incroyable que cela puisse sembler les "Catholiques Grecs" de Montréal n'ot absolument aucun status légal dans les écoles de Montréal n'ont absolument aucun status légal dans les écoles de maintien d'écoles et ils n'ont aucun droit légal d'envoyer leurs enfants soit aux écoles catholiques ou soit aux écoles protestantes."
—Manitoba Free Press.

Ah! bien, celle-là, elle est trop forte. Pour une fois nous sommes d'accord avec le **Free Press.** "C'est incroyable", mais ce qui l'est, c'est son ignorance. Les Ruthènes ne sont pas des catholiques, ça c'est du neuf. Le Pape les avaient toujours considérés comme tels et leur donnait des évêques et des archevêques. Même il y a à Rome une congrégation qui s'occupe tout spécialement de leurs intérêts. Cela dure depuis des siècles. Mais ces malheureux papes d'autrefois vivaient dans des époques arriérées. Les cieux n'avaient pas encore voulu être cléments et orner notre planète de la plantureuse personne du **Free Press.** Les uns après les autres les souverains pontifes vivaient donc dans l'erreur que les Ruthènes, qui dans toute leur vie religieuse relèvent d'eux, étaient des catholiques. Que voulez-vous, grand Dieu, John Dafoe n'était pas encore né et n'éclairait pas encore de son génie les misères de ce pauvre monde.

Mais maintenant le Pape est détrompé. S'il persiste comme tous ceux qui connaissent les Ruthènes à croire que ce sont des catholiques, le **Free Press** décrétera qu'il est anathème, un suppôt de la hiérarchie.

A CHACUN SON DU.

Il y a des races qui ne pêchent pas par excès de générosité. De ce nombre sont nos coloniaux. Nous ne savons rien de plus ridiculement égoïste que leurs commentaires sur le rôle de la France depuis le début de la guerre. Encore, si ce n'était que le fait du menu fretin. Mais non, les journaux ont donné dans le même détestable travers. Et c'est ainsi que l'on trouvait un jour — pour ne citer qu'un cas — dans les colonnes du **Free Press** l'ébouriffante manchette "Germans advance except where British resist".

Heureusement que pour le bon renom anglais il existe une presse anglaise et de vrais Anglais en Angleterre. Et c'est ainsi qu'on y trouve de justes hommages à la tâche herculéenne accomplie par notre ancienne mère patrie. Pour ne citer qu'un exemple, bornons-nous à celui du général Seely, revenu du front des Flandres, pour prendre part à un débat aux Communes anglaises.

"Pensez aussi, Messieurs, à la France, cette grande nation amie. Les souffrances de la France, dans cette guerre, sont intenses **Pour chaque foyer britannique plongé dans le deuil par la guerre, il y a au moins dix foyers français dans la douleur.**

La France a combattu avec un courage indomptable qu'il est impossible de décrire. Voici la note que j'écrivais à la fin de l'année passée dans mon agenda: "**Je n'aurais jamais cru que des hommes pussent être aussi braves. Je ne pensais pas et je ne pense pas encore que n'importe qui sût qu'il fût possible à des hommes d'être aussi braves qu'un soldat français.**"

Et bien! les Français ont le service obligatoire; ils ont trouvé que le service obligatoire était une nécessité pour organiser leur nation.

Certes, il ne faudrait pas que nous commissions une faute pour plaire à la nation française, mais c'est notre devoir de considérer avec soin si, par quelque action de notre part, il nous est possible d'aider les Français dans cette lutte acharnée."

C'est là l'hommage du soldat anglais, mais en voici un autre d'une merveilleuse éloquence et qu'on connaît trop peu. Il a déjà fait le tour de notre presse canadienne, mais d'une manière tellement modeste et sous le couvert d'une si piètre traduction que nos lecteurs seront heureux de le relire. Il est du grand écrivain italien Guglielmo Ferrero.

"Quand la guerre a éclaté, la France semblait être dans la coalition une petite orpheline, protégée par deux géants, contre l'ogre qui voulait la dévorer.

Tous, ou presque tous, croyaient alors qu'elle devrait son salut à la Russie et à l'Angleterre. Aujourd'hui, le monde a dû se convaincre que si la France n'avait pas résisté comme une enclume aux coups furibonds du dieu Thor, affolé de rage, l'Europe n'aurait pas échappé à l'hégémonie allemande.

C'est grâce à la France, c'est parce qu'elle a rompu le premier élan allemand que la Triple-Entente a eu le temps de préparer des armées, de bloquer les empires centraux, de gagner à sa cause l'Italie et qu'elle peut maintenant attendre que la Russie se soit forgé une seconde armure, pour remplacer celle qu'elle a fatiguée en en usant sans compter dans les premiers mois de la guerre.

Les indicibles sacrifices consentis et subis par la France avec tant de stoïcisme lui donnent le droit de parler avec autorité **aux puissances alliées qu'elle a sauvées d'un désastre irréparable.**

Si la situation en Orient, qui était fort menaçante il y a deux mois, comemnce à s'améliorer, c'est que la France a commencé, avec une grande habileté, à diriger la politique de la coalition.

DE L'ACTION

On se demande parfois en entendant certains orateurs nous exhorter à l'action:

Mais en quoi consiste l'action?

oici, au moins à notre sens, mais bien sûr que nous ne prétendons pas au monopole du bon sens. Voici donc notre manière de voir la chose; libre à plus avisé de dire mieux, et d'entraîner plus efficacement à l'action.

Parler, c'est une chose, agir, c'est une autre. Vérité de Lapalisse, n'est-ce pas? Pourtant, assez couramment, on croit avoir agi quand on a parlé.

Gueuler contre un commissaire d'école qui a la tête croche et met constamment des bois dans les roues, puis quand arrive le jour du scrutin le laisser en place: voilà des paroles et non des actes.

Proclamer bien haut nos qualités nationales au jour de la Saint-Jean-Baptiste, ensuite, par notre apathie, laisser élire un commissaire de langue anglaise où il y a une majorité de langue française, voilà des paroles, et non de l'action.

Envoyer pour nous représenter au parlement quelqu'un qui ne comprend pas nos aspirations nationales lorsqu'on peut faire mieux: voilà ce qui est manquer d'action.

Mais nous voulons montrer à ces gens que nous ne sommes pas étroits comme eux, et qu'une belle générosité compte au nombre de nos qualités nationales.

Vous êtes bien naïf mon ami, vous allez passer pour inférieur, voilà tout. La parole mène à l'action, nous ne dédaignons pas, certes, mais ne prenons pas parler pour agir. Parlons, très bien, mais concluons, en agissant.

Se déclarer désireux de voir l'expansion du beau verbe français dans ce pays découvert par les nôtres, et le proclamer d'une manière pompeuse, et après dans le commerce intime de sa vie, tout faire en anglais: voilà ce qui est parler et non agir. Parlons, la cause en vaut la peine, mais agissons ensuite; sinon nous allons passer pour des farceurs.

Et qu'on veuille nous en croire, trente mille petits bouts d'action pratique, disons une fois par semaine, pour ne pas être exigents, nous vaudraient bientôt le respect des autres, en plus de l'immense fertilité que les nôtres y trouveraient.

L'INTERVENTION DU GOUVERNEUR DANS LA QUESTION FRANCO-ONTARIENNE

Se fera-t-elle?

(Le **Nationaliste**)

La question franco-ontarienne pose toutes sortes de points d'interrogation. A ce propos, un correspondant d'un journal américain, le **Transcript**, de Boston, et journaliste de carrière, M. E. W. Thomson, se demande dans une de ses récentes chroniques à son journal, si le gouverneur-général, le duc de Connaught, ne devra pas intervenir, afin d'une part, de faire cesser la persécution ontarienne, et, de l'autre, d'aider à la cause du recrutement dans notre province, par ce moyen, et d'imposer ainsi silence à ceux qui réclament justice pour les minorités d'ici, avant qu'on puisse leur demander de se battre pour les petites nationalités d'outremer. Voici cette partie de chronique, à titre documentaire:

"On a souvent fait, dans le Québec, entre les méthodes prussiennes et ontariennes pour la suppression de l'enseignement de la langue française, des comparaisons appuyées de preuves qui supportent manifestement l'avis de Lavergne. L'essence des griefs de la minorité française de l'Ontario, c'est que l'on contraint, par de nouveaux règlements, les enfants de cette race d'apprendre des matières comme l'arithmétique, la géographie, et le reste, dans une langue qu'ils ne comprennent pas Cette obligation doit paraître assurément aussi absurde que tyrannique aux chefs de famille de la Nouvelle-Angleterre, s'ils supposent, par analogie, qu'on contraigne leurs enfants à apprendre ces mêmes matières en russe, en français ou en allemand. Avec une telle méthode, des enfants de langue anglaise ne réussiraient jamais à apprendre de telles matières. Cela parut autrefois si évident aux autorités éducationnelles ontariennes, quelles n'intervinrent et ne pensèrent même jamais à intervenir dans les écoles bilingues où nos Canadiens-français, — les premiers descendants d'Européens à s'établir dans l'Ontario, — faisaient enseigner à leurs enfants l'anglais comme une matière des plus désirables, mais aussi leur faisaient enseigner leur arithmétique et le reste dans leur langue maternelle. Telle fut la pratique raisonnable et humaine, avant la confédération et jusqu'à ces dernières années. Et, d'après cette coutume, nos Franco-Ontariens, n'étant aucunement contrariés, faisaient apprendre l'anglais à leurs enfants, comme langue nécessaire à leur avancement dans le commerce ou dans les affaires...

"Pourquoi a-t-on changé une politique si sensée? Pourquoi a-t-on commencé à harceler nos Franco-Ontariens, à les vouloir pousser de force vers le but où ils se dirigeaient de bon gré? La raison fondamentale, c'est que nos Orangistes voulaient se payer le luxe d'ennuyer les Canadiens-français: et nos politiciens en sont enfin venus à leur donner ce plaisir, parce que l'immigration récente d'un grand nombre de cette espèce d'Anglais élevés de temps immémorial dans le mépris du français a de beaucoup accru la force politique de cet élément orangiste. Une fois la persécution entreprise, il est devenu difficile d'y mettre répit, puisque l'élément persécuteur amusé est en grande majorité et continue de prendre plaisir à la colère des Canadiens-français outragés. Ceux-ci peuvent à la longue faire définir légalement leurs droits, et en appelant au tribunal suprême, le Conseil Privé, à Londres. Mais ce que dira ce tribunal peut aussi bien être écarté de manière méprisante, en pratique que la majorité ultra-protestante du Manitoba, depuis vingt ans, se rit de cette décision du Conseil Privé que les Catholiques Romains de cette province ont légalement droit à des écoles séparées.

"Dans l'armée, on croyait autrefois parmi les soldats que le troupier consigné au violon avait le droit, d'après la coutume, de vitupérer, à quelque degré que ce fût, son colonel ou tout autre de ses officiers. Les menaces proférées par le soldat ainsi incarcéré ne comptaient pour rien, on les imputait à une sorte de délire causé par la punition infligée. Les autorités canadiennes agiraient avec sens, si elles traitaient ainsi les gros mots de Lavergne. Et puis, qu'elles considèrent si ce ne serait pas de bonne politique d'arrêter la persécution qui a mis en colère ce jeune homme que sir Sam Hughes a dit être "un bon diable", il y a quelques semaines. On pourrait parler en toute sûreté que les Orangistes ontariens,— la plupart gentils garçons, en dépit de leur mauvaise volonté irlandaise traditionnelle à l'endroit des catholiques romains et des Français, approuveraient volontiers que l'on donnât aux Franco-Ontariens les mêmes règlements scolaires qu'avant, au moins à la fin de la guerre. Une politique mettrait probable fin aux dénonciations juste MM. Lavergne et Bourassa elle aiderait les évêques et le gé canadiens-français dans leur belle campagne de recrutement. Bref, elle serait excellente, à tous points de vue.

"Des gens raisonnables s'étonnent que le duc de Connaught, notre gouverneur-général de sang royal, — le vice-roi le plus diplomate, le plus populaire et le plus prudent que le Canada ait jamais eu, — n'intervienne pas dans cette affaire. Il est vrai que sa grande popularité lui vient non seulement de son charme personnel et de son tact, mais aussi de sa modestie et de sa discrétion, poussées au point qu'il ne réclame aucun mérite de tout le travail que sa grande expérience militaire l'a mis en mesure d'accomplir, dans le domaine canadien. Il a laissé Sam Hughes en prendre pour lui tout le mérite. Mais, nous l'écrirons de la manière la plus respectueuse du monde, l'abstention peut aussi devenir un excès. Son Excellence Royale occupe une telle situation, qu'elle pourrait, au milieu des acclamations générales, faire entendre au ministère de l'Education, à Toronto, (discrètement ou autrement), que le temps est opportun de cesser la persécution à l'endroit des plus vieux habitants de l'Ontario. Si Lavergne et Bourassa continuent de rugir, une fois le grief disparu, ce sera le temps alors d'employer judicieusement à leur endroit la manière forte. Mais, comme ils sont tous deux fort loin d'être des insensés, ils font probablement tout ce bruit dans le seul but d'amener dans l'Ontario la réforme même dont nous parlons."

LE COIN DES DAMES

JE voyais ces jours derniers sur les journaux qu'à Québec, d'après une loi nouvellement promulguée, on défend absolument aux femmes tout accès aux professions libérales.

Est-il assez vieux jeu ce pauvre Québec, doivent dire les suffragettes de Winnipeg! C'est sans doute que cet être, tout de délicatesse et de sensibilité, a la tête trop peu forte pour y loger tant de sérieux! Voici qu'au Manitoba on lui offre un puissant démenti. Pensez donc, on y va sur un meilleur train vers la "modernité" et je me demande, si on ne met pas un frein à cette vitesse effrénée, où ça nous mènera. Pourvu qu'on n'en arrive pas à nous faire marcher sur la tête, un bon jour! L'an dernier, la mode voulait que nos deux pieds avancent ensemble; vous savez les chères juges étroites? Cette année, on peut faire des pas d'un demi-arpent. C'est un **petit exemple** de stupidité.

Mais il n'est pas de sottise plus grande, plus étonnante, plus mirobolante, plus etc., (pour les autres épithètes, voyez les lettres de Madame de Sévigné); il n'est pas de chose plus ridicule dis-je, que le vote des femmes. Que vous en semble?

Alea jacta est. Nous voterons aux prochaines élections provinciales.

Les suffragettes sont enfin arrivées à leur but et par le fait même le 26 janvier 1916 à 3½ heures, la femme se trouvait affranchie, — enfin! — de la réserve qu'elle gardait depuis toujours à l'égard des questions étrangères à son foyer.

Et voilà! n'est-ce pas que ces dévergondées avaient raison d'applaudir un si brillant résultat de leurs efforts?

Depuis ce jour-là, je ne cesse de me figurer la femme politicienne autrement que le poing sur la hanche et la cigarette aux lèvres. Il est vrai que chez un trop grand nombre de soi-disant dames, cette distinguée (?) habitude de fumer la cigarette, voire même de boire le champagne, est déjà fort en honneur. Sont-ce celles-là qui voteront en faveur de l'Acte MacDonald???

On me disait dernièrement que sans notre aide, la prohibition ne passerait pas. Si cela est, le dicton: "à quelque chose malheur est bon" est cent fois vrai.

Mes chères amies, je sens bien que cette idée d'aller voter vous révolte: elle me répugne à moi, et à bien d'autres aussi.

Grâce à Madame McClung et ses semblables qui n'ont pour tout idéal que de bouleverser le monde, nous sortirons de notre sphère.. Puisqu'il nous faut suivre ce courant, fasse le ciel que les rouages de la machine gouvernementale n'en fonctionnent que mieux.

O Québec! je t'aime et t'admire dans tes "vieilles" et nobles idées, car tu as compris que l'ange du foyer n'avait pas été créée pour les luttes politiques.

JACQUELINE DES ERABLES.

Lundi, le 7 février 1916.

LES OPINIONS DIFFERENT

IL y a des gens qui font la sourde oreille à tout raisonnement sain, à toutes conclusions convaincantes. Les gens à esprit large, au contraire, sont toujours prêts, même après avoir exprimé leur opinion, à accepter de bonne part tout ce qui leur semble être de la logique ordinaire. Qui n'a pas parmi ses connaissances et parfois ses amis, des personnes qui sont toujours absolument certaines, sûres, positives de ce qu'elle énoncent, rien ne leur prouvera le contraire, aucun argument valant n'aura raison de leur entêtement. Elles ont une conception fausse sur telle ou telle chose, des conclusions erronées tirées à l'avance sur tel ou tel sujet. Ces personnes affichent une façon toute particulière, toute spéciale d'exprimer leurs vues; en les entendant parler on sent que la discussion est impossible; que c'est perdre son temps que d'essayer de les convaincre par les meilleurs arguments que l'on puisse avancer.

Vous vous êtes sans doute trouvé en présence de ces personnes et lorsque la discussion fut terminée, vous les avez sans doute trouvée ridicules et prétentieuses. En effet on rencontre ces défauts surtout chez les gens remplis d'eux-même, forts de leur savoir et crevant de prétention. Le raisonnement chez eux est nul, leur esprit restreint ne peut concéder une lacune de logique, leur entité se révolte à la pensée que d'autres peuvent avoir raison et eux tort. Et savez-vous que très souvent ces gens ont tort et lorsqu'ils ont mis en présence des faits qui mettent en vue leur erreur, qui anuisent à néant les arguments si contrairement soutenus, ils sont dans la confusion et à leur courte honte il leur faut bien se rendre. Surtout, c'est d'autant plus humiliant si la discussion a été soutenue avec des personnes âgées et possédant un vaste fond de connaissances acquises par l'étude et la lecture.

Sans doute, chacun doit avoir des opinions arrêtées sur les personnes et les choses. Celui qui n'en a pas est une personne à esprit faible ne pouvant souvent discerner le vrai du faux. Mais pour avoir des opinions arrêtées, il n'est pas nécessaire de toujours les faire accepter par les autres, car on court risque de se tromper et parfois d'une façon étrange. Il y a des gens qui tout en soutenant leur thèse savent reconnaître avec une exquise bienveillance que leurs arguments sont fautifs, que ceux des autres ont plus de poids, sont plus sains et raisonnables. Ce n'est pas une honte que céder lorsqu'on a tort; au contraire, la chose dénote une noblesse de caractère, une maîtrise approfondie de l'esprit et un discernement juste.

Sachons donc, sans honte, comme sans paraître blessé, se rendre à l'évidence dans une discussion où la vérité, le raisonnement sont contre nous.

GERTRUDE.

L'ANGE DE LA PROBITE

Conte enfantin

Il s'appelait Dick, le petit bonhomme de douze ans, que le malheur avait improvisé chef de famille... Sa pauvre mère, prématurément veuve, était clouée sur un grabat par la maladie; sa petite soeur Betzy, son petit frère Charlot, tous deux fort jeunes, aavient un appétit dévorant: triste avantage lorsque le pain manque dans l'armoire.

Un matin l'infortunée mère dit à son fils: "Dick, je me sens plus faible que de coutume. Et sa voix défaillante fut couverte par un sanglot. Qu'allait devenir la pauvre famille? Qui nourrirait la malade, Dick, son frère, sa soeur?

L'enfant répondit retenant lui-même ses larmes:

—Ne pleurez pas, mère!... Le bon Dieu aura pitié de nous et je travaillerai. Je suis grand et fort!

Elle l'embrassa, toute attendrie et toute fière de son courage aussi bien que de son affection. Mais que peut, pensait-elle, un garçon de douze ans? L'hiver est proche, sans feu, sans pain, nous mourrons tous!

Se reprenant à gémir, ses plaintes éveillèrent la jeune famille. Betzy jeta des cris perçants, et Charlot s'écria, les yeux encore fermés: "J'ai faim! J'ai faim!"

Dick comprit qu'il était temps de se mettre en route. Il arpenta les rues de Londres, cherchant du travail, mais n'en trouva point. On prétextait qu'il était trop jeune ou bien on voulait réfléchir avant de l'employer.

Il disait cependant d'une voix timide et suppliante:

—Ma mère est malade...

Mais il y a tant de mères malades, tant de familles qui demandent aide et soutien, que l'on ne peut secourir tout le monde. Et comme Dick s'en revenait, à petits pas, la tête baissée, sans avoir pu se résoudre à demander l'aumône, il se rangea contre la muraille pour laisser passer une dame très bien mise dont la voiture stationnait à quelques mètres plus loin.

Soudain, continuant sa route, Dick apperçut à ses pieds quelque chose qui brillait. Il se baissa, prit l'objet dans ses mains et vit avec surprise, un beau médaillon, qui renfermait le portrait d'un enfant. Une pensée lui traversa l'esprit.

—Ce bijou a été perdu par la dame...

Il se retourna vivement pour le lui rendre, mais la voiture s'éloignait déjà au galop de son cheval.

Dick était agile. Bien qu'épuisé de fatigue, il se mit à courir pour rejoindre la calèche. Ce n'était pas chose facile et il faillit bien des fois la perdre de vue.

Haletant, à bout de forces, l'enfant se laissa choir sur le banc d'une promenade en disant:

—Je ne puis aller plus loin!

Mais heureusement la voiture s'arrêtait à la grille d'une maison de maître: après avoir repris haleine, Dick s'y rendit sans hésiter. Un groom refermait la grille. Dick s'adressa à lui: S'il vous plaît!... Je voudrais parler à milady!

—Milady ne reçoit pas les mendiants.

Dick rougit sous le regard hautain du groom et il répondit avec vivacité.

—Je ne viens pas demander l'aumône!... J'apporte un objet qui appartient peut-être à votre maîtresse, et.

—Voyons cela!

Le ton était impérieux. Dick, enfant encore, n'osa pas refuser, le médaillon lui fut vivement enlevé des mains

—S'il n'est pas à milady, il faudrait me le dire, ajouta-t-il. Je me nomme Dick Hember et je demeure... il balbutia le nom de sa rue.

—C'est bien... c'est bien.. on saura vous retrouver.

Un éclat de rire ponctua la phrase et la grille se referma bruyamment au nez du jeune garçon abasourdi.

Il revint tristement vers sa demeure.

Le spectacle qu'offrait le pauvre logis était lamentable. La malade tremblait de fièvre, les enfants criaient la faim; pas de feu, pas de lumière: Dick lui aussi se prit à pleurer. Mais c'était une nature énergique que celle de cet enfant! Il eut honte de son découragement et songea qu'un chef de famille n'eut-il que douze ans à peine, doit lutter jusqu'au dernier souffle pour ceux qui lui sont confiés. Il pensa à Dieu, qui peut tout et n'abandonne pas les gens de coeur; il pensa aussi à sa mère, à son frère et à sa soeur.

Rassemblant à la hâte quelques charbons éteints, il les ralluma, posa dessus la bouilloire qui se mit bientôt à chanter et distribua aux enfants le reste du pain. Pour lui-même, il n'en garda qu'un très petit morceau, si petit qu'il avait encore grand'faim lorsqu'il l'eut mangé. Mais Betzy et Charlot dormaient tranquilles dans leur couchette. On entendait, le bruit de leur respiration régulière pendant que Dick préparait le thé.

Les feuilles de la précieuse plante avaient infusé plusieurs fois déjà dans la théière; mais aucun des membres de la famille ne pouvait se montrer exigeant.

Réconfortée un peu par le chaud breuvage, la malade parut plus calme à son tour. Dick, épuisé de fatigue, essaya aussi de prendre quelque repos.

Il se leva dès l'aube, et, sans bruit, rangea le ménage, puis se mit en devoir de laver le linge. La besogne lui était peu familière, mais ne fallait-il pas qu'elle se fit sans retard.

Tout en travaillant il tressaillait au moindre souffle qui venait de la pièce voisine.

Soudain un pas se fit entendre sur l'escalier de bois conduisant à la mansarde et un coup léger fut frappé à la porte, qui s'ouvrit aussitôt. Dick effaré vit paraître une dame très simplement mise, mais dont l'air distingué annonçait une dame. Avant que le jeune garçon fut revenu de sa surprise:

—Est-ce vous, mon ami, qui vous nommez Dick Hamber? demanda-t-elle.

—Oui, Madame... balbutia Dick tout interdit. Et il s'écria aussitôt, éclairé par le souvenir. Je vous reconnais, madame... C'est vous qui avez perdu le médaillon!

La visiteuse sourit. L'exclamation ne lui laissait plus aucun doute sur l'identité de l'enfant. Puis d'un ton ému:

—Vous ne savez pas, Dick, combien ce bijou m'est cher! Sans vous, eussé-je jamais revu la douce image d'un fils que j'ai perdu... Que puis-je faire pour vous témoigner ma satisfaction?

Au même instant, des cris se firent entendre et les voix qui partaient de la chambre voisine répétaient sur une note aigue:

—J'ai faim! J'ai faim!

La réponse était éloquente; mais Dick, toujours fier, dit en joignant les mains:

—Madame, je vous en supplie, procurez-moi de l'ouvrage, je suis fort et je travaillerai! La dame approuva du geste la requête qu'on lui adressait. Elle n'expliqua point à l'honnête enfant comment par un hasard providentiel, elle avait entendu la conversation échangée avec le groom.

Surpris le soir même, à l'heure où il allait vendre le précieux joyau, l'infidèle s'était vu chasser honteusement du service de milady. La place vacante par son départ fut donnée à Dick. Sous l'influence de ce bonheur soudain, la pauvre mère guérit bientôt et la protectrice de Dick la mit à même d'élever sa famille. Betzy cessa de pleurer comme elle en avait l'habitude, et Charlot ne souffrit plus de la faim.

Souvent groupés autour de l'âtre où flambait un peu de charbon de terre, la mère de famille redisait aux petits attentifs l'heureuse histoire de la trouvaille du médaillon. Elle ajoutait:

—Si Dick, tenté par ce trésor, se fut montré moins honnête, aurait-il aujourd'hui une si bonne place et nous-mêmes aurions-nous du pain? Sans doute, mes enfants, nous ne devons pas rendre le bien d'autrui avec l'espoir seulement d'en être récompensés, mais par le sentiment du devoir. Croyez-moi pourtant, il y a un ange du bon Dieu qui inscrit de tels actes de vertu, et ceux qui les accomplissent sont ses amis et ses protégés.

(Les anges d'ici-bas.)

DE LA MODE

Il semble prématuré de parler de robes légères quand le froid vous glace le coeur et que la neige couvre toute la nature de son manteau blanc. Il semblerait plus naturel de causer laine et fourrure.

Cependant, chères amies, c'est le moment de combiner une garde robe d'été. Les magasins vous offrent des ventes d'occasion et les mousselines, crêpes et organdés sont placés à des prix très réduits. On a maintenant un choix bien plus étendu et plus varié de jolies étoffes d'été qu'en mai ou juin.

On nous prédit que la mode ne subira pas de changement notable cette année et la raison est qu'après la grande révéolution qu'elle a opéré à l'automne elle a maintenant le droit de se reposer.

Les robes amples avec volants simples ou doubles seront favorisées. Les jupes se feront très évasées du bas et plusieurs avec bouillonnés de la taille aux hanches. Dans le genre simple, la cloche sera la préférée.

Pour les corsages les manches seront un peu plus amples. Elles n'ont pas une grande ampleur dans le haut mais elles augmentent au coude et dans le bas.

Gertrude.

RECETTES

Il est reconnu que le raisin renferme une nourriture substantielle et on dit même qu'une livre de raisins est l'équivalent de 1 1-3 livre de boeuf; 1 livre de pain et 4 livres de lait.

Il y a différentes manières d'apprêter ces raisins. Dans les gateaux, dans les poudings, en sandwich, en bonbons. Une excellente recette est de les faire tremper dans de l'eau froide pendant trois heures et ensuite les laisser bouillir lentement jusqu'à ce qu'ils reprennent leurs formes premières. Ils sont ainsi plus délicieux que la plupart des fruits confits et constituent de plus un excellent tonique.

* * *

Pouding aux Raisins (Anglaise)

Ingrédients: 1 livre de raisins; 1 livre de raisins de Corinthe: ½ livre d'écorces de citrons et d'orange; ½ livre de sucre brun: 3 oeufs; 1 livre de suif (haché fin): 1 livre de farine; 1 cuillerée à thé de poudre à pâte; 1 cuillerée à thé de soda; 1 cuillerée à thé de cannelle; 1 muscade écrasée; un peu d'eau.

Préparation: Battez les oeufs, ajoutez le sucre puis le suif haché fin. Faites dissoudre le soda dans un peu d'eau chaude et ajoutez-le au mélange. Sassez la farine avec la poudre et ajoutez graduellement, ainsi que les raisins, les écorces et les épices. Ajoutez assez d'eau pour faire une pâte épaisse. Faites bouillir pendant quatre heures.

* * *

Préparation aux raisins

Pour placer entre les gâteaux ou comme sandwich.

Ingrédients: 1 tasse de raisins, 2 blancs d'oeufs: 1 tasse de sucre, vanille au goût.

Préparation: Otez les pépins des raisins et ajoutez aux blancs d'oeufs battus en neige, puis mettez assez de sucre pour épaissir Parfumez de vanille au goût.

* * *

Gâteau aux raisins—Sans oeufs

Ingrédients: 1 tasse de raisins; 1 tasse d'eau froide: 2 tasses de farine: 1 tasse de sucre: ½ tasse de beurre; 2 cuillerées à thé d'épices; 2 cuillerées à thé de poudre.

Préparation: Versez dans une casserole tous les ingrédients à l'exception de la farine et de la poudre et laissez-les jeter un bouillon. Mettez se refroidir. Quand c'est froid, brassez-y la farine sassées avec la poudre à pâte. Versez dans un moule beurré et faites cuire dans un four modérément chaud.

C. D.

AVEC UN PETIT SOU

Un petit sou par semaine, un petit sou par mois! Mettez un petit sou dans la tirelire...

* * *

Elle avait dix ans à peine, qu'elle rêvait déjà de grandes choses. On lui avait lu, dans la vie des saints, l'histoire glorieuse de François-Xavier. Et elle avait dit: "Si je partais comme lui!" Et, depuis ce temps-là, on la voyait souvent à l'église; elle y passait de longues minutes en prière. Pure comme un ange, elle était le trésor de la famille, telle en était l'édification et la joie. Et elle partit...

Mettez un petit sou dans la tire-lire...

* * *

Elle partit pour le noviciat. Elle alla frapper chez les Soeurs Missionnaires. La chère petite n'était pas riche. Il fallut lui trouver une dot, lui fournir un trousseau. Mais quelle aumône fut jamais mieux placée! Bien vite elle apprit, à l'école du divin Maître, à se dévouer, à se renoncer, à mourir. Elle partit.

Mettez un petit sou dans la tire-lire...

* * *

Elle partit d'abord pour le pays natal, embrassa une dernière fois son père, sa mère, ses frères, ses soeurs. Les amies accoururent pour la voir et tous les gais souvenirs d'enfance, le foyer de la famille, le clocher de la paroisse, la terre de la patrie s'ameutèrent pour la retenir; souriante elle partit.

Mettez un petit sou dans la tirelire...

* * *

Ses compagnes de noviciat, enviant son sort, l'embrassèrent, lui disant au revoir là-bas; l'une d'elles qui la connaissait mieux lui souhaita le martyre et elle répondit: "Ainsi soit-il!" Elle salua dans la petite chapelle la Vierge, reine des apôtres et des martyrs, qui l'avait soutenue et qui maintenant l'appelait et, ayant quêté son billet de voyage, joyeuse elle partit.

Mettez un petit sou dans la tirelire...

* * *

Elle partit pour la vaste mer, pour les rivages de la Chine. Elle trouva des peuples ignorants qui adoraient des idoles; elle rencontra par centaines de pauvres petits enfants qui allaient mourir de faim. Leurs mères les avaient abandonnés, elle les recueillit, les baptisa; un grand nombre s'envolèrent en paradis; d'autres furent abrités dans des orphelinats. Elle se dévoua pour eux, les instruisit Son coeur était si grand que toutes les misères trouvèrent en elle un secours. Les lépreuses eurent leur part de sa charité et l'appelèrent leur petits mère. Elle travaille encore, aujourd'hui, en attendant son départ pour là-haut, caressant l'espoir qu'il s'accomplira par le martyre.

Mettez un petit sou dans la tirelire

* * *

Voilà son histoire simple, et grandiose.

Et maintenant vous voulez connaître son nom? Plusieurs se présentent à mon esprit, mais je dois me taire. Ce que je puis dire du moins, c'est que le petit sou de la Sainte-Enfance pourrait donner à ces vaillantes des compagnes aussi vaillantes quelles et faire vivre les oeuvres qu s'imposent là-bas.

Oh! ce petit sou par semaine, ce petit sou par mois, ce n'est rien pour vous, lecteur: une friandise, un colifichet de moins; et cependant ce petit sou recueilli dans nos seules écoles formerait des centaines de piastres au bout de l'année: ce fruit des sacrifices de nos enfants soutiendrait les oeuvres apostoliques de nos missionnaires, leur permettrait de croître, de se développer

Mettez un petit sou dans la tirelire...

* * *

Les âmes assoiffées de dévouement et d'apostolat frappent nombreuses à la porte du noviciat. Qui les aidera? Allons, qui paiera les trousseaux, qui paiera les voyages, qui paiera les orphelinats et les écoles, qui paiera à des milliers d'âmes le paradis?

Donnez! donnez! Vous placez à cent pour un, c'est le bon Dieu qui l'a dit.

Un petit sou par semaine, un petit sou par mois. Mettez un petit sou dans la tirelire.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



LES COURAGEUX

Le courage — je ne parle pas du mot — semble avoir quitté les formes simples de la vie On dirait qu'il ne sait plus entrer dans l'ombre et exprimer les événements de chaque jour. Il fait comme les grands artistes, comme les médecins et tout le monde: il se spécialise.

Tandis que d'autres mots s'usent comme la monnaie en vieillissant, ou gagnent en étendue en se prêtant à des métaphores et à des sens multiples et figurés, lui se rétrécit; il se réserve, il se retire de la foule des humbles; il est devenu mot extraordinaire, aristocrate. Dès qu'on le prononce, on songe à des sommets illuminés de soleil, à des coups d'éclat, à des reflets d'épée, à des audaces et à des batailles de héros, suivies de triomphes et de fanfares de victoire.

* * *

Le courage, aussi bien, c'est ça, d'ordinaire. C'est autre chose aussi. Il éclaire de ses feux les hauts faits militaires; mais, pour qui sait descendre et observer, il ne brille pas moins dans les batailles plus humbles de la bonté, du travail, de la souffrance, de la piété, dans l'accomplissement des tâches quotidiennes.

Il y a mille façons d'être courageux. Et c'en est une à miracle de l'être toujours dans les petites choses, humblement, sous le seul regard de Dieu et de sa conscience. Ainsi compris, dans son large sens, le courage est comme l'armature de l'humanité, dont la charité forme la base. Il ne fait plus qu'un avec celle-ci dans l'édifice total.

Et c'est un édifice d'héroïsme et de beauté.

Uni et comme cimenté à la charité — cette vertu supérieure qui les contient toutes, — le courage est de chaque instant, il pénètre toutes les oeuvres généreuses; il est l'acier des volontés tenaces, il tient debout les caractères pour les longues résistances, il vole au secours des petits et des faibles, sans cesse aux aguets pour entendre de quel côté on crie au secours, toujours paré du sourire de la gaieté, aussi prompt dans ses élans que constant dans ses efforts, aussi magnifique dans l'ombre et l'accomplissement des devoirs obscurs, que dans la splendeur des combats et sous les applaudissements des multitudes éprises.

Ce courage-là ne s'abandonne pas aux équipées de la force brutale. C'est une belle épée flambant au service de toutes les grandeurs morales; c'est le soldat du droit. C'est une fleur merveilleuse de l'âme, épanouie parmi les vertus dont elle naît, à qui elle emprunte ce je ne sais quoi d'humble et de sacrifié qui est propre aux saints, et auxquelles elle ajoute ce je ne sais quoi de crâne et de sauriant qui est propre aux chevaliers.

Le courage est inné aux nobles coeurs. Il y est en réserve, indépendant des contingences. Les circonstances ne le font pas naître; elles lui permettent seulement de se manifester. Qu'on le taise ou qu'on le proclame, à la première alerte il surgit, non pas sur la ligne de feu seulement, mais sur toute la ligne des luttes journalières. Aux jours heureux, il se voile, il se cloître, dirait-on. Viennent l'épreuve et les deuils, et soudain, étonnés et respectueux, vous le saluez dans un salon, au fond d'une mansarde, dans une âme d'enfant, de pauvre, de riche ruiné ou d'humble femme, dont il a fait une âme de héros.

J'admire le courage du conscrit quittant son usine et disant adieu à sa femme et à ses enfants, pour courir au champ d'honneur et défendre son pays. Mais quand on me raconte que sa femme se fait laveuse de planchers et s'use les yeux et les genoux à travailler comme une mercenaire tout le jour, et, rentrant le soir, harassée de fatigue, tricote avec fureur une partie de la nuit, à la lueur d'une bougie, pour gagner quelques sous supplémentaires, et qu'elle s'en explique très simplement à une voisine.

—"Vous comprenez, si je ne lui envoyais pas son tabac, il serait si malheureux!" — et qu'elle a soin d'ajouter:

—"J'ai tout de même de la chance de ne pas manquer d'ouvrage... il y en a tant qui chôment!" — je me demande lequel des deux, lui ou elle, a le plus de courage, et chez lequel il est plus touchant.

* * *

Quelle que soit votre vocation, il faut être courageux pour la remplir. Quelle que soit votre rêve, il sera sans beauté, s'il ne s'anime de la flamme du courage.

Sans le courage, c'est la vulgarité sans mérite, stérile et méprisable. C'est le terre à terre des âmes seules: c'est le sauve-qui-peut devant le devoir, la panique des jouisseurs; c'est le coeur qui se traîne dès le premier échec, abattu et criant à tous les échos ses douleurs après une égratignure; c'est le dédain devant les nobles causes, pour lesquelles on ne se bat jamais; c'est le mot final des lâches: "Qu'ils s'arrangent, pourvu qu'on ne me dérange!"

Les courageux, ce sont ceux qui acceptent le travail et en font une loi de noblesse, ceux qui dépassent le malheur et le dominent. Courageux, ceux dont la volonté réduit les sens, les mène, les mate, afin de garder dans une chair viciée une âme propre. Ceux-là s'oublient eux-mêmes, foulent sous le talon l'égoïsme, paient en secret de leur personne, pour aider sans retour les nécessiteux, pour gagner des victoires à Jésus-Christ dans un monde qui blasphème ou qui rit, pour mettre un peu de joie où l'on pleure, pour aimer même ceux qui haïssent et pour les sauver quand même.

Ne refusons pas à tous ces héros obscurs le courage, sous prétexte de "spécialiser" le mot et de le résumer aux actions d'éclat des champs de bataille. Il est à sa place sur le front des humbles, comme la couronne au front des rois, comme la baïonnette aux mains du soldat, comme l'amour au coeur des mères, comme la vertu dans la physionomie et l'âme des saints.

Glorifions le nom des courageux cités à l'ordre du jour; mais croyons aussi, dans notre admiration muette, aux courageux anonymes.

SUR LA LECTURE

Mais voilà... il faudrait d'abord savoir lire... j'entends lire avec méthode. Moi je m'en suis composé une petit à mon usage. Es-tu curieux de la connaître?

—Pourquoi pas? Si elle allait me séduire?

—Ah! je le voudrais bien! Ma méthode comporte deux articles:

1o Ne jamais faire de mauvaises lectures.

—Qu'appelez-vous de mauvaises lectures?

—J'attendais la question.

—Est-ce des choses mal écrites?

—Non.

—Par mauvaises lectures, vous désignez donc celles qui blessent la morale, la morale chrétienne?

—Sans doute, d'une façon générale et en théorie. Mais en pratique je me place à un point de vue beaucoup plus vaste et qui me donne une réponse très nette, très satisfaisante. Apprécier en effet dans un écrit ce qui est moral ou ne l'est pas? Besogne infiniment délicate! Dire ce que l'on doit permettre ou défendre? Anxiété, doute, incertitude.

Alors, je m'adresse tout bonnement à la conscience de l'individu, à ce juge intime, à ce critique si sagace qu'il renferme en lui, et je déclare à mon homme: "Tu peux lire tout ce que tu veux, tant que ta conscience ne bronche pas. Mais si tu la sens à une certaine ligne, à une certaine phrase, même d'innocence apparente et de parfaits dehors, si tu la sens, cette conscience, faiblir et tressaillir, n'hésite pas, arrête-toi. Elle t'avertit. Elle est l'aiguille de la boussole qui tremble en perdant la direction. "La mauvaise lecture est celle que l'on se reproche secrètement de faire." Elle n'est pas la même pour tous, bien entendu, et c'est pourquoi il est presque impossible d'en déterminer le caractère. Mais pas un de nous qui n'ait, à l'expérience, éprouvé ce blâme sûr et tacite qui ne trompe jamais. Et si tu me vois sévère pour la mauvaise l'inopportune, la coupable lecture, c'est que tu ne peux encore t'imaginer les ravages qu'elle cause, même chez ceux à qui elle n'apprend rien, et qui alors se persuadent, les imprudents: "qu'ils n'ont plus à se gêner!" elle trouble, agite, rompt l'équilibre des forces supérieures; et surtout, elle salit l'âme, l'éclabousse. On sort d'un mauvais livre avec l'esprit crotté et des taches au coeur qui ne partent plus que difficilement dans la suite malgré les nettoyages. Certaines ne s'enlèvent jamais.

Elles ont l'air de disparaître avec le temps et puis elles reviennent, et toujours au moment critique où on souhaiterait le plus que l'étoffe fut blanche! Tu me feras donc le plaisir de ne pas hausser les épaules quand les sceptiques avertis te garantiront qu'il n'y a pas de mauvaises lectures, qu'il n'y a que de mauvais lecteurs... et tu leur répondras que l'on ne doit lire, et dans une sécurité continuelle, que ce qui satisfait les plus nobles, les plus sains.

—Avec un t?

—Aussi, si tu veux... les plus saints, les plus irréprochables de nos désirs et de nos élans.

—Et l'article 2 de votre programme?

—Ne pas lire à l'aveuglette et en hurlu-berlu. Faire en sorte que la lecture soit le rayonnement logique et indispensable de notre vie; qu'elle écarte le travail, complète la profession, achève en toutes circonstances et perfectionne à toute heure l'homme spécial que nous sommes, artiste, savant, soldat, etc. Cette compagnie attentive et soutenue de la lecture saura se préciser, se montrer plus rigoureuse, plus vigilante encore dans le cours de notre existence morale. Nous aurons nos lectures des jours de bonheur et celles des jours de chagrin, nos lectures pour le soleil et pour la pluie, pour la santé, pour la maladie, pour la souffrance, pour la joie, pour la tristesse, pour le doute, pour le désespoir, lectures qui rachètent, compensent, dédommagent, bouchent les trous, et relèvent au lieu de faire tomber. Prise ainsi, et pratiquée avec cette ingénieuse résolution, la lecture est un sacrement.

—Et que doit-on lire?

—Tout ce qu'on peut lire à haute voix.

—Seul?

—Non, devant sa fille, ou sa mère.

—Oh! est-ce que ce n'est pas un peu exagéré?

—Oui, mais il faut que ce soit la règle, pour ne pas devenir — comme de nos jours — l'exception.

Henri Lavedan.

Mon Filleul.

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

LE CARDINAL BEGIN

Le vénérable cardinal Bégin a été reçu en audience privée par le Pape le 10 janvier dernier.

ECRIVAIN CATHOLIQUE QUI DISPARAIT

Les lettres catholiques et surtout l'histoire viennent de faire une lourde perte en la personne de Godefroid Kurth, célèbre historien belge. Il a été assisté à ses derniers moments par le cardinal Mercier.

Godefroid Kurth était l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages à la fois intéressants, documentés et intensément chrétiens. Signalons "Les origines de la civilisation moderne". "L'Eglise aux tournants de l'histoire", "Charlemagne", Sainte-Clothilde", etc.

LA HOLLANDE ET LE VATICAN

Le 10 janvier dernier, M. Octave Van Nispen, ex-président de la seconde Chambre de Hollande, présentait à Rome ses lettres de créance l'accréditant auprès du Saint-Siège, au nom de la reine des Pays-Bas.

Le correspondant de la **Croix** en Hollande nous fournit les renseignements suivants sur le successeur de M. Regout:

"C'est avec un serrement de coeur que nous avons vu partir le nouvel ambassadeur temporaire des Pays-Bas près du Saint-Siège. Son prédécesseur, l'ancien ministre Regout, à esprit primesautier, du Limbourg néerlandais, est tombé au champ d'honneur dans la commune patrie, Rome. Puisse Dieu garder pour son Eglise et pour les Pays-Bas l'ambassadeur actuel, rivalisant pour l'énergie avec M. Regout. Homme éminent entre tous, diplomate-né, chevalier sans reproche, le baronet O. Van Nispen gagnera le coeur de tout homme bien né par sa courtoisie et son affabilité parfaites.

"Plutôt réservé qu'expansif, réfléchi et judicieux, il sait placer au bon moment le mot qu'il faut. De même que M. Regout, les socialistes le craignaient. Il est orateur moins brillant que serré et écouté. Cependant c'est plutôt comme président de la seconde Chambre qu'il a cueilli des lauriers. Sous sa présidence, les députés socialistes ont dû se conduire convenablement à la Chambre. D'une équité sans la moindre tache, d'une intégrité reconnue par tous, la présidence de M. Van Nispen est restée célèbre. Obligé pour cause de santé de refuser de se laisser réélire second vice-président, c'est un vrai sacrifice qu'il fait en acceptant le lourd fardeau d'aller représenter sa patrie près du Saint-Père. Il s'est sacrifié pour son pays, pour sa religion, car on donne comme certain qu'un non catholique était indiqué pour le cas où M. Van Nispen penserait ne pouvoir se charger de cette mission. Aussi les voeux et les remerciements de toute la Hollande catholique accompagnent-ils ce preux chevalier, ce descendant si vaillant d'une lignée de braves. Ses magnifiques qualités de coeur et d'esprit nous donnent l'assurance qu'il sera un diplomate hors-ligne, tout comme il fut député, homme politique et homme d'Etat hors ligne.

"Simple et modeste, il sera grand à Rome par ses actes."

QUI EST RESPONSABLE?

La persécution des catholiques au Mexique se continue. Dans tous les domaines règne l'anarchie. A qui donc incombe la responsabilité d'un pareil état de choses? C'est la question que se posait il y a quelques jours l'**Action Catholique** et à laquelle elle répondait par un excellent article où se trouve résumés en quelques mots toute la situation mexicaine et le rôle peu honorable joué par la république américaine.

"Le Mexique! Quand pourrons-nous cesser de gémir sur la misère et la persécution auxquelles l'Eglise y est en proie? Quand, la grande république où règne, — mais ne gouverne pas, — M. Wilson, cessera-t-elle cette apparente complicité? Quand, du moins secouera-t-elle cette torpeur qu'elle appelle **watchful waiting?** Quand se soustraira-t-elle aux influences occultes qui paralysent son action politique et non seulement l'empêchent de faire cesser le mal, mais la forcent à le laisser faire?

Le triste rôle de la diplomatie américaine dans le tardif essai de restauration de la paix au Mexique a été bien caractérisé l'autre jour par le curé de Notre-Dame de Lourdes à New-York, M. l'abbé Joseph McMahon quand il parlait du mépris qu'attache l'univers entier à cette tactique de **safety of the dollar at any price,** qui peut aussi s'appeler la politique de l'intérêt personnel avant toute charité, avant toute justice.

Les Etats-Unis sont trop absorbés par la rédaction de leurs notes diplomatiques aux puissances européennes pour intervenir au Mexique, mais l'Angleterre, dont l'attention semble concentrée toute entière sur la guerre, où son existence même est en jeu, a trouvé moyen tout récemment encore de faire des représentations à Washington sur l'inanité de la promesse de tolérance religieuse faite au gouvernement américain par Carranza. La Secrétarerie d'Etat ne s'est pas émue pour si peu; n'avait-elle pas assez de besogne à faire pour sauvegarder sa dignité dans les incidents maritimes qui se multiplient? Mais a-t-elle vraiment le loisir de faire respecter les engagements de Carranza?

Il y a à peine quelques semaines, seize Américains voyageant au Mexique sur la foi du nouveau régime ont été assassinés; M. Lansing s'est contenté de publier une déclaration rappelant qu'au mois d'octobre le département d'Etat a conseillé aux citoyens des Etats-Unis habitant le nord du Mexique de quitter le pays. — C'est ainsi qu'on se console à Washington de seize pertes de vies américaines.

L'influence occulte, — à laquelle il faut croire, — trahit son existence par les résultats qu'elle obtient et par les procédés qu'elle met en oeuvre. N'a-t-elle pas réussi à faire publier par l'administration fédérale une lettre signée du secrétaire du président et tendant à nier l'existence des atrocités mexicaines? Manoeuvre politique, manoeuvre sectaire aussi. M. Tumulty est un catholique, et la manoeuvre, tendait à provoquer chez ceux de sa religion une divergence d'opinions pour rattacher ainsi au Président les électeurs démocrates que sa conduite lui aliénait; car les élections présidentielles vont avoir lieu bientôt et M. Wilson aime beaucoup le séjour à la Maison Blanche.

Ce qui dépasse tout entendement, c'est que, voyant l'erreur grossière qu'il a faite en acceptant comme légitime le gouvernement Carranza, M. Wilson ne songe pas à le désavouer ou tout au moins à le mettre à l'ordre.

Il est incontestable, en effet, que son titre de président du Mexique n'a rien enlevé à l'aventurier de sa passion anticléricale; les horreurs qui avaient eu lieu durant la révolution pouvaient à la rigueur s'expliquer par les excès de boisson de la soldatesque, par l'excitation et l'aveuglement de ses instincts brutaux, par la contagion du massacre; une seule chose peut expliquer les horreurs qui ont eu lieu depuis: c'est une haine vraiment diabolique de notre religion.

Le clef du problème à résoudre est tout entière dans l'octroi de la liberté religieuse; et il aurait appartenu aux Etats-Unis de la faire donner aux catholiques mexicains.

Quelqu'un a empêché que cela se produise; mais ce quelqu'un n'a pas pu empêcher que la faiblesse et l'incompétence des autorités américaines en général et de M. Wilson en particulier, soient vouées désormais au mépris de tous les gens sérieux.

Et ce n'est que justice."

PARDON, MONSIEUR!

Vraiment, notre population urbaine se pique d'être polie.

A entendre tous les "Pardon, monsieur!" "Pardon, madame!" distribués, du matin au soir, sur la rue, dans le tramway, à la porte des édifices public, à l'intérieur des bureaux ou des manufactures, de chaque côté des comptoirs, on sent que tout le monde tient à être en bons termes avec tout le monde.

La moindre inattention, le plus léger heurt, cinq minutes d'attente avant de voir accourir le commis, ou d'ouvrir la porte, tout est racheté par un aimable "Pardon, madame!" "Pardon, monsieur!" qui vous remet en bonne humeur et vous ferait oublier tout à fait de bien plus graves indélicatesses. Puissance magique de ces "Pardon, monsieur!" "Pardon, madame!" accompagnés d'un sourire confus. Nos coeurs d'hommes ne peuvent se refuser au pardon même demandé d'une façon aussi banale et automatique...

Il est pourtant quelqu'un que nous rencontrons partout et qui n'est pas moins disposé que nous à pardonner généreusement, mais auquel nous ne songeons guère à dire "Pardon, monsieur" malgré toutes nos indélicatesses à son endroit. Et ce quelqu'un a d'autant plus droit à nos excuses qu'il surpasse en dignité et infiniment tous les gros messieurs de la paroisse. Et s'il importe d'être en bons termes avec quelqu'un, c'est bien avec Celui qui peut promouvoir notre avancement véritable et nous accorder une magnifique place permanente chez lui.

Mais, sans nous excuser, nous nous faisons attendre le dimanche matin, bien longtemps après le dernier appel de la cloche pour la messe; sans nous excuser, nous différons, nous omettons les visites au saint Sacrement que demande la plus élémentaire étiquette: sans nous excuser, nous contristons le Coeur le plus sensible qui soit, par les milles fautes dont nous ternissons notre vie quotidienne.

Si du moins nous avions pour Dieu autant d'égards que pour l'inconnu qu'il nous arrive de coudoyer sur le trottoir! Si après chacun de nos oublis nous songions à lui dire: "Pardon, mon Dieu!"

Ironie de l'histoire. C'était hier l'opinion de l'Allemagne; c'était l'avis des étrangers toujours prompts à répudier la cause des faibles. Hier, c'était le sentiment de beaucoup de Français. Si l'on m'avait interrogé, j'aurais répondu: "Je n'en sais rien; mais il y a une chose que je sais, c'est que l'espoir des Alsaciens est vivant, c'est que Bazin, Barrès, Acker, Hansi, Wetterlé et d'autres sonnent la charge du réconfort; ce que je sais, c'est que les éternels vaincus, les Irlandais, les Polonais, sont vivants, prêts à toute résurrection soudaine; ce que je sais, c'est que l'on a prédit souvent l'extinction des Canadiens-français; on a dû reprendre ces pseudo-prophéties par la faute des Canadiens-français qui s'obstinent à vivre; on prédit à nouveau leur mort pour demain, et, ce que je sais, c'est que la cause de l'Alsace est nôtre, par bien des côtés, ce que je sais, c'est que lorsqu'éclatera sous les voutes de la cathédrale de Metz, le TE DEUM annoncé par la grande voix de Monsabré, nous saurons nous y unir, mais en compensation, nous demanderons aux Français de faire LEUR, à notre sujet, notre devise: "JE ME SOUVIENS"; nous leur demanderons de croire à la survivance de la langue française en Amérique, et, d'accorder aux ouvriers de la première heure, un souvenir de reconnaissance, pour avoir réalisé ce que plusieurs ont contemplé trop souvent avec indifférence, la survivance française en Amérique, n'ayant jamais eu, je l'espère, comme Joseph Oberlé, des raisons spécieuses pour en cacher d'autres, moins avouables.

R. P. Hudon, s.j.

LA PRISE D'UN VILLAGE

Voici comment un lieutenant de vaisseau a pris le village de...., dans le Nord, le...

Il commandait un contingent de fusiliers marins, appuyé par une section d'artillerie qui bombardait le village.

A 2 heures de l'après-midi, il reçoit l'ordre, par téléphone, de prendre le village. Il répond:

—Préparation insuffisante. J'attendrai.

A 3 heures, nouvel ordre téléphonique.

—Préparation encore insuffisante.

Une demi-heure plus tard, il juge le moment opportun, s'élance avec ses hommes, s'empare du village et d'une centaine d'Allemands réfugiés dans une grange, et absolument ahuris. Il avait eu soin de faire développer derrière lui le fil de téléphone.

A 4 heures, nouvel appel.

—Enfin, quand vous déciderez-vous à prendre ce village?

—Mais, j'y suis.

—Hein? Comment? La lutte continue?

—Mais non. C'est fini. Nous nous retranchons, et j'ai fait une centaine de prisonniers.

—Admirable! Mais combien avez-vous perdu d'hommes?

—Quatre, dont deux morts.

—Vous plaisantez!

—C'est l'exacte vérité.

—Décidément, vous aviez raison. C'est superbe! Vous recevrez la Légion d'honneur.



LES GRAINS DE SEMENCE

J'ai reçu du "Dominion Seed Laboratory", de Calgary, Alta., un avis pour vous mettre en garde contre les mauvaises semences. Veuillez le bien lire et même l'étudier, car il est d'une très grande importance. En mettant un peu de soin à choisir nos semences nous pourrions nous assurer des récoltes au moins passables — même dans des conditions de climat peu favorables.

Le grain de semence doit subir un essai de germination

L'essai de germination fait à l'avoine, au blé et à l'orge, l'automne dernier, au "Dominion Seed Laboratory", à Calgary, a montré qu'il y a une quantité considérable d'avoine et d'orge, particulièrement dans l'Alberta et la Saskatchewan, qui n'est pas propice à la semence; le pourcentage de germination pour l'avoine de l'Alberta étant de 68%, et aucun échantillon d'avoine de cette province n'a germé jusqu'au maximum qui est de 95%.

De plus, la moyenne du résultat obtenu au bout de six jours de germination a été aussi bas que 35%. La bonne avoine devrait donner un résultat préliminaire de 85% à 90%, et un résultat final, au bout de 14 jours, de 90% à 98% de grain vital. Les échantillons que nous avons reçus de la Saskatchewan sont un peu meilleurs: la moyenne préliminaire est de 50% et la moyenne finale de 86%. Plusieurs échantillons ont montré qu'ils avaient été affectés par la gelée; ceux-là, toujours, donnant un bas percentage de bon grain dans le premier et dernier essai.

L'orge de l'Alberta a aussi donné un bas pourcentage de germination, l'essai préliminaire, au bout de six jours a été de 52%, et l'essai final, au bout de 14 jours, de 70%.

Ces chiffres sont très bas et indiquent qu'une proportion considérable de l'orge et de l'avoine de l'Alberta et de l'avoine de la Saskatchewan est faible en vitalité et impropre à la semence.

Comme il est essentiel pour avoir une bonne récolte de se proait une grande force de germination, et que tout grain employé doit avoir une grande force de germination, et que tout grain emait un haut pourcentage de grain qui germe. La force d'un échantillon de grain se montre par le pourcentage de ce grain qui germe durant les 4 ou 5 premiers jours. Le résultat préliminaire sera une preuve de la force de germination. Si, par exemple, l'essai préliminaire d'un échantillon d'avoine est de 75%, la force du dit échantillon est excellente, mais si l'essai préliminaire est de 90%, alors la force de germination sera puissante.

Deux échantillons peuvent varier de beaucoup au premier résultat, mais peuvent contenir la même proportion de grain vital, et le dernier résultat sera le même. Si nous ne prenons que le résultat final, les deux échantillons seront considérés aussi bons l'un que l'autre, mais, en réalité, l'un est une bonne semence, l'autre de bien moindre valeur. L'échantillon qui aura donné un bon résultat au bout des premiers six jours, pourra endurer plus facilement un temps défavorable, à l'époque de l'ensemencement, ce qui donnerait une récolte plus égale qui, en toute probabilité, mûrirait plus à bonne heure.

Les fermiers devront prendre toutes leurs précautions pour se servir de bon grain le printemps prochain, ce qui ne se peut faire que par un essai de germination soit à la maison, soit au "Dominion Seed Laboratory", à Calgary. Les échantillons jusqu'au nombre de 25, seront essayés au "Dominion Seed Laboratory" sans déboursement, soit pour un seul fermier, soit pour une Compagnie, et cela pendant l'espace d'une année.

Si on expédie plus de 25 échantillons, 25 sous seront demandés pour chaque paquet.

Les échantillons du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie Anglaise devront être adressés au "Dominion Seed Laboratory", boîte 1684, Calgary, Alberta, et les timbres-poste payés par l'expéditeur. Il n'est pas nécessaire d'envoyer des timbres pour le retour du paquet. Pour le blé, l'orge et l'avoine, et tout grain de même grosseur, une demi-tasse à thé de quantité devra être envoyée. Pour les grains plus petits, comme le lin, le trèfle, le mil, la moitié de cette quantité suffira. Si plus d'un échantillon est envoyé, on devra lui donner une marque speciale.

J'insiste sur l'importance de ce procédé. On a souvent fait venir d'ailleurs de l'avoine de semence, et on a constaté trop tard que ce grain ne levait pas.

Donc tous les grains que vous préparez pour la semence, qu'ils proviennent de votre ferme ou d'ailleurs, éprouvez-les. Au 1er mars, disons, prenez deux pots remplis de bonne terre, semez 100 grains par plat, arrosez tous les jours avec de l'eau douce et tiède, sans en mettre trop. Le 5 du mois, si vous trouvez dans un de ces plats de 85 à 90 germes, vous en conclurez que vous avez une bonne semence. Mais à quoi bon la seconde épreuve? Voici: Si à la première épreuve vous n'aviez trouvé que 50 germes et même moins et à la deuxième 80 à 85 germes, ceci indiquerait que votre semence n'est pas fameuse:

1o—Parce qu'il y aurait de 15% à 20% de semence perdue, et advenant un contre-temps il pourrait y en avoir plus et perdre votre récolte.

2o—Il y aurait trop de différence de vitalité dans votre grain, et votre récolte déjà trop claire ne mûrirait pas également.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LES PRETRES SONT-ILS A L'ABRI DU DANGER?

(Le Pèlerin)

La Croix, adressant le 31 décembre un pieux hommage aux héros tués à l'ennemi, annonçait qu'elle avait, à cette date, énuméré au jour le jour **1,165 prêtres et religieux morts au champ d'honneur.** Si bien informée qu'elle soit, il est à présumer que tous les noms des victimes du clergé ne lui ont pas été communiqués et que son long nécrologe est incomplet. Il faudrait donc majorer ce chiffre provisoire. Mais n'est-il pas déjà assez éloquent pour imposer silence à la calomnie qui accuse les prêtres-soldats d'être à l'abri du danger?

Il nous souvient à ce propos d'une anecdote des premiers jours de la guerre. Un prêtre de l'Ardèche, ayant reçu sa feuille d'appel, se hâtait vers la gare lorsqu'il entendit sur son passage la rumeur infâme. Il s'arrête aussitôt pour dévisager l'insulteur. C'était un homme de trente ans à peine.

—Mon ami ,lui demande-t-il, quand partez-vous?

—Moi, dit l'autre interdit, je ne pars pas, je suis réformé.

—Eh bien! moi, je pars pour rejoindre mon corps. Du moins, n'ayez pas la lâcheté d'insulter ceux qui vont se faire tuer pour vous!

La leçon était bonne, et nous pouvons la répéter à nos calomniateurs. Embusqué de l'**Humanité,** de la **Lanterne,** de la **Dépêche de Toulouse,** du

, n'insultez pas ces 1,165 prêtres et religieux qui se sont fait tuer pour vous! Des confortables fauteuils de vos bureaux bien chauffés, n'insultez pas les milliers de prêtres soldats qui supportent pour vous protéger le froid et la boue des tranchées ou se dévouent nuit et jour au chevet des blessés, et qui ont déjà mérité au 31 décembre — c'est encore une statistique publiée par la **Croix — 1,161 distinctions de guerre,** dont 71 décorations de la Légion d'honneur, 74 médailles militaires, 952 citations à l'ordre du jour et 40 médailles des épidémies.

1,165 morts, 1,161 décorés au 31 décembre 1915, voilà un bilan qui prouve que le clergé français a été des premiers à la peine comme à l'honneur.

Certains embusqués de bureaux de rédaction ont osé affirmer que la grande majorité des prêtres mobilisés était à l'arrière dans le service de santé. Le chiffre de morts que nous citons indique déjà clairement qu'ils mentent; car si l'on s'en réfère aux proportions communément admises entre le nombre des morts et celui des effectifs, **1,165 morts** ne supposent pas moins de **12,000 prêtres et religieux présents sur la ligne de feu.** Et c'est bien, en effet, à ce **chiffre** que nos **renseignements** nous permettent d'évaluer approximativement les membres du clergé qui sont dans les unités combattantes.

Parmi eux on distigue d'abord plus de 3,000 aumôniers. Remarquons qu'un très grand nombre de ceux-ci étaient dégagés de toute obligation militaire et qu'ils se sont volontairement exposés aux périls du front pour le salut des âmes de nos soldats. De leur admirable vaillance chacun des numéros de notre revue a apporté d'éclatants témoignages. Et pour mettre en lumière les dangers qu'ils affrontent, notons simplement ce fait significatif: dans l'offensive récente de Champagne des trois aumôniers que comptait une division, deux ont été tués (les abbés Paradis et Maugain) le troisième a été grièvement blessé.

Un certain nombre de prêtres étaient officiers avant la guerre et font campagne comme tels; beaucoup d'autres ont conquis leurs galons sur le champ de bataille.

Le reste des 12,000 prêtres et religieux présents sur la ligne de feu sert dans le sang, partageant toutes les fatigues et les dangers des autres soldats. La plupart ont le fusil; un certain nombre d'entre eux ont été choisis pour les fonctions particulièrement pénibles et périlleuses de brancardier régimentaire et vont sous le feu ramasser les blessés.

Ces derniers, les brancardiers régimentaires, ne font pas partie du service de santé proprement dit. Aussi, quand le ministre de la Guerre a déclaré quil y avait dans ce service **12,580 ecclésiastiques,** il faut entendre que ces 12,580 sont en surplus des 12,000 prêtres de la ligne de feu que nous avons déjà énumérés.

Mais ces 12,580 sanitaires euxmêmes sont-ils tous, comme le prétendent les lanterniers, à l'arrière, loin du danger? Nullement. Il importe, en effet, de remarquer que le service de santé comprend deux zones: celle du front et celle de l'arrière. A la zone du front appartiennent les brancardiers divisionnaires et les brancardiers de corps, qui vont jusqu'aux tranchées recueillir les blessés, et les infirmiers des ambulances de l'avant, qui restent sans cesse sous la menace des marmites boches. Les prêtres sont très nombreux dans ces trois catégories qui sont fort loin d'être à l'abri et comptent de nombreuses victimes.

L'autre moitié des 12,580 prêtres sanitaires réside dans les ambulances et hôpitaux de l'arrière, où elle n'a guère à redouter, il est vrai, d'autre danger que la contagion de certaines maladies et le surmenage d'un dévouement qui se prodigue sans compter (1)

Mais nous ferons remarquer aux sectaires qui voudraient expulser ces prêtres du service de santé, que ceux-ci, qui appartiennent aux classes antérieures à la loi de 1905 (les prêtres des classes plus jeunes ont été versés dans le rang), font partie de droit et de ce service de par la loi de 1889 qui les y a affectés expressément

"La loi est la loi", criaient les lanterniers lorsqu'il s'agissait d'étouffer les légitimes protestations des catholiques. A notre tour, nous leur disons: "La loi doit être pour vous la loi, même si elle profite à un certain nombre de ces prêtres que vous haïssez. Soyez logiques avec vous-mêmes et faites-nous grâce de vos odieuses criailleries!"

Notons, du reste, que la loi qui a affecté le clergé au service de santé s'est inspirée d'excellents motifs que ces messieurs de l'**Humanité** et de la **Lanterne** seraient vraiment impudents de rejeter. Ils n'ont cessé de travailler à ramener leurs amis du front dans les usines par la raison qu'il faut mettre à chaque poste celui qui peut y rendre le plus de services. Nul de nous ne s'en est plaint, trouvant raisonnable que les obus soient fabriqués par des mécaniciens plutôt que par des avocats ou des médecins. Or, les législateurs de 1889 ont estimé — et nous estimons avec eux — qu'un prêtre a plus d'aptitude à panser les corps et à réconcilier les âmes qu'un laboureur ou un charcutier et qu'il rendra plus de services dans une ambulance qu'au feu. Le principe des aptitudes spéciales vaudrait-il pour les seuls amis de l'**Humanité?** Quelle flagrante partialité!

Et puis, pourquoi les lanterniers ne s'en prennent-ils qu'aux prêtres, comme s'ils étaient à eux seuls tout le service de santé? Celui-ci compte cependant officiellement 172,000 homes, et le clergé n'y figure, d'après le ministre luimême, que pour 12,580. Les 159,420 autres membres du service sanitaire seraient-ils tous plus indiqués que les prêtres pour ce service par leurs aptitudes spéciales ou auraient-ils des droits particuliers à être "à l'abri"? Je gagerais qu'il y a parmi eux plus de 12,580 amis de l'**Humanité,** mieux préparés peut-être, par leur vie antérieure, à manier le fusil que les bandes de pansement. Si l'**Humanité** n'en a qu'aux prêtres, n'est-il pas trop évident qu'en cette question ce n'est pas le souci de la justice et de la défense nationale qui l'anime, mais une haine qui n'a pas désarmé même en face de l'ennemi?

Nos adversaires opposent souvent les instituteurs aux prêtres en faisant ressortir que les premiers ont un plus grand nombre de mobilisés et comptent plus de victimes. Le fait est exact, mais ne marque aucunement, comme on le veut insinuer, une supériorité de patriotisme et de vaillance.

S'il y a plus d'instituteurs que de prêtres à l'armée, c'est d'abord parce que le corps des instituteurs est considérablement plus nombreux en France que celui du clergé; c'est ensuite parce que, à nombre égal, la proportion des mobilisables est plus forte parmi les instituteurs que parmi les prêtres: en effet, les premiers prenant leur retraite après vingt-cinq ans de service, il s'ensuit que presque tous ceux qui sont en fonction sont soumis aux obligations militaires, tandis que les prêtres restant à leur poste jusqu'à la mort ou l'extrême vieillesse, un très grand nombre d'entre eux ont passé l'âge de servir.

La vérité, c'est que **tous** les prêtres et religieux mobilisables ont répondu à l'appel de la patrie, comme **tous** les instituteurs mobilisables — et je note en passant qu'ils y avaient peut-être plus de mérite, si l'on songe surtout que certains d'entre eux ont dû revenir d'exil pour servir la France.

La vérité, c'est qu'étant donnée la supériorité numérique des instituteurs à l'armée, leurs pertes ne sont pas proportionnellement plus fortes que celles du clergé.

La vérité, c'est qu'en tenant compte de cette supériorité numérique, il n'y a pas plus d'instituteurs que de prêtres au front. Si quelques milliers de prêtres ont été légalement affectés au service de santé de l'arrière, ils y voisinent avec des milliers d'instituteurs. Et beaucoup de ceux-ci ont été choisis pour les fonctions d'officiers d'administration, appelés à des secrétariats et à des services d'écritures, en raison de leurs aptitudes, sans que nous ayons élevé la moindre objection.

Si, avant la guerre, nous avons dû protester contre les tendances internationalistes et antimilitaristes d'une fraction du corps des instituteurs, on ne saurait contester que nous ayons rendu pleinement hommage à leur patriotisme et à leur vaillance dans la guerre présente. Nous savons — et nous l'avons dit — que d'ordinaire, sur le front, instituteur et curé s'entendent très bien, comme ils devraient le faire à l'arrière pour le salut du pays. Une fois de plus on constatera que ce n'est pas de nous que viennent les atteintes à "l'union sacrée".

(1) Nous connaissons plus d'un prêtre-infirmier mort à la tâche.

DEUX SEMAINES A BORD D'UN SOUS-MARIN ALLEMAND

Un jeune Germano-Américain, Carl List, a raconté à un journaliste new-yorkais les impressions qu'il a rapportées d'un voyage aventureux qu'il vient de faire.

Le bateau norvégien à bord duquel je naviguais approchait du canal d'Irlande. C'était par une après-midi brumeuse; la mer était grosse. Nous venions d'être mis en garde par un vapeur anglais qui avait reçu avis qu'il y avait des sous-marins allemands dans ces parages. Le moral à bord était assez bas.

Je demandai au capitaine s'il y avait quelque chose à faire.

—Non, dit-il.

Pan! un coup de canon retentit au même moment. Confusion générale. Tout le monde se précipite sur le pont et jette des regards effarés de tous les côtés. **Pan!** nouveau coup de canon! Alors un des matelots indiqua du doigt un point à l'horizon en disant:

—Un sous-marin allemand!

C'était vrai. Le point noir grossissait vite, et bientôt l'on put distinguer quelques formes humaine autour du petit canon sur le pont. C'était le fameux "U-39". Nous arborons notre pavillon et nous attendons la suite Le capitaine envoya le second avec nos papiers de bord au sous-marin, qui était maintenant tout proche de nous. Sans tarder, on donna l'ordre à ceux de l'équipage qui n'étaient pas Allemands de descendre dans les embarcations. On prit les Allemands à bord sur le "U-39" et je fus également amené. Après cela on coula le navire.

Me voilà maintenant à bord d'un sous-marin! C'était une sensation étrange. Le premier soir j'étais exténué, et je me jeta dans un coin. J'entendis quelques ordres brefs, puis le brut de la machine... Après quoi tout retomba dans un silence absolu quelqu'un disait que nous étions en plongée si profondément que de grands navires pouvaient passer au-dessus de nous... Je m'endormis.

Le lendemain, en m'éveillant, je tâchai de m'orienter. Nous autres Allemands nous fûmes traités en amis. On nous permit de circuler partout.

Le sous-marin avait la forme d'un gigantesque cigare de 200 pieds environ de longueur, divisé en de nombreux compartiments. Ils étaient remplis d'instruments reluisants. C'était tantôt la vie bourdonnante comme dans une ruche, tantôt le silence complet. Tous les nerfs étaient tendus dans l'attente d'ordres dont dépendait notre vie. A l'avant, la chambre à torpilles avec ses tuyaux et chapets. Les chambres des officiers et de l'équipage sont exiguës, car la place dans un sous-marin ne permet guère le confort. Le commandant était le capitaine-lieutenant Foerstner, un grand jeune homme pâle et maigre, ce dont il n'y avait pas lieu de s'étonner, car il ne prenait pas une minute de repos: ni lui ni l'équipage ne s'étaient déshabillés pendant les quinze jours que j'ai passés là.

Le périscope, l'oeil du sous-marin, nous montrait tout ce qui se passait sur la surface de l'eau aussi nettement que dans une longue-vue. Continuellement on y était de garde.

Tout à coup on découvre un navire. Une fumée se dessine comme une raie noire à l'horizon. Une cloche sonne. A ce signal tout le monde se précipite à son poste, le "U-38" monte lentement vers la surface. Encore un regard dans le périscope: on n'aperçoit aucun garde-côte anglais. Donc tout est prêt pour l'action. L'ordre retentit:

—Videz les citernes d'eau!

Libre de son ballast, le bateau monte à la surface.

—Les deux machines en avant à toute vitesse!

Le submersible coupe l'eau en projetant des cascades d'écume des deux côtés. Bientôt le vapeur est atteint. Le pavillon du sous-marin est arboré, et on tire un coup de canon.

Le vapeur capturé ne montre aucune marque de nationalité, mais on peut lire le nom **Gadsby** sur le côté. C'est un anglais. On signale de faire descendre tout le monde dans les embarcations, mais vite! nous pouvons être surpris à tout moment. Par le mégaphone, nous indiquons aux rescapés de quel côté se trouve la terre; puis on tire un coup de canon et encore un autre. Le navire capture fait une embardée et coule.

Il est curieux de savoir que l'espace de temps qu'il faut pour couler un bateau varie beaucoup. Certains disparaissent en cinq minutes, d'autres flottent pendant des heures. Le plus beau spectacle que j'aie vu a été le coulage du **Fiery-Cross.** L'équipage reçut l'ordre de descendre dans les embarcations. Quelques-uns des nôtres s'approchent à la rame du navire abandonné et attachèrent sur les côtés un certain nombre de grenades à la main. On y mit le feu et le trois-mâts-barque sauta, toutes les voiles tendues. Les épaves s'enfoncèrent dans les profondeurs, mais les voiles s'étendirent sur la surface de la mer comme autant de petites banquises. Onze navires furent détruits pendant le temps que je passai à bord. On en captura beaucoup plus, mais on les relâcha.

Ce voyage, que je n'oublierai jamais, dura douze jours. Il fut périlleux, mais émouvant et si beau que je ne voudrais pas ne pas l'avoir fait pour tout au monde...

EN PROVINCE

SAINTE-GENEVIEVE

(Saltel)

S'inspirant de ma correspondance du 28 décembre dernier, "Un abonné" de la Liberté vient de publier (le 25 janvier 1916) une correspondance intéressante où il touche une question d'"actualité", celle de la place à choisir pour la chapelle que l'on se propose de bâtir prochainement. Je n'ai pas même voulu dans ma première correspondance faire allusion à ce sujet si délicat, par discrétion, et pour me conformer au désir exprimé par notre bon curé, à savoir: que personne ne fasse d'agitation pour la place de la chapelle. Ayant du reste assez de confiance dans la sagesse et l'équité des supérieurs ecclésiastiques pour croire qu'aucune intrigue habile ni qu'aucune considération mesquine n'aura d'influence sur leur décision.

Je suis peiné d'être obligé de me départir de ma première réserve, mais la correspondance de mon co-paroissien tend à présenter la question sous un aspect qui n'est pas véritable. Vous me pardonnerez donc, amis lecteurs, si j'insiste un peu.

Celui qui signe "Un abonné" commence par une page d'histoire. Il rappelle les débuts de la mission, les pionniers français venant demander à un terre inculte la vie de leur famille et un foyer pour remplacer celui qu'ils avaient laissé en France. Certes, je ne veux pas diminuer leur mérite, ces braves ont droit à plus qu'un souvenir reconnaissant, ils ont droit à l'admiration de ceux qui viendront après eux. Mais cette page d'histoire n'est pas complète, près avoir fait l'éloge des valeureux pionniers de la paroisse, il est juste de ne pas ignorer un groupe très important de colons qui sont venus se placer un peu plus tard à 5 milles du premier groupe établi depuis quatre ou cinq ans. Je veux parler du groupe des Gauthier que l'on semble vouloir ignorer. Dès le début, M. Elzéar Gauthier prit un homestead à 5 milles de l'école Dugas: il fut suivi de près par M. Olivier Gauthier, sr, et sa nombreuse famille, qui vinrent se placer dans le voisinage du premier. Vinrent ensuite MM. David Gauthier et Olivier Gauthier, jr, qui commencèrent eux aussi la vie des homesteaders.

Voilà de cela dix ans bientôt. Encore un peu de temps et ce fut le tour du père Clément Gauthier et de sa famille, de M. John Belisle et de combien d'autres! Enfin, vint le père Paul Ross, le dernier mais non le moindre, avec sa nombreuse famille, qui vint apporter dans notre paroisse en formation, l'aisance accumulé par vingt-cinq ans de labeurs dans une des plus riches paroisses du Manitoba.

Je ne nomme ici que les vieux chefs de famille et les trois premiers parmi les jeunes à se placer dans cette partie-ci de la paroisse. Et depuis ce temps-là tous les gens de ce district marchent sans se plaindre pour aller à la messe, à l'école Dugas, qui est au bout opposé de la mission. Ils ont du braver l'intempérie des saisons et se contenter de chemins impraticables, véritables fondrières où ils s'embourbaient souvent, pour ne rien dire des énormes cailloux comme on peut encore voir des échantillons le long du chemin dans le voisinage de la terre du père Belisle. Jamais ils n'ont murmuré. Et encore, personne n'aurait élevé la voix sans l'assertion que la "grande majorité" désire voir la chapelle se bâtir à l'école Dugas.

Dites-moi, où prenez-vous cette grande majorité? Chez les Galiciens du nord, peut-être? Jamais on n'en a vu un seul à la messe. Est-ce votre petit groupe français initial qui vous l'assure? De ceux que vous nommez, il n'y a plus que MM. Norbert Saltel et Auguste Legal qui sont encore sur leurs terres. Où sont les MM. Joseph Baron, Jean et Modéré Bruneteau et J.-B. Beaudry? Tous partis... Mais ils sont remplacés par d'autres, me direz-vous! Sans doute quelques-uns le sont et d'autres terres ont été établies depuis dans le voisinage de l'école Dugas, mais ce n'est pas une raison pour compter comme si elles n'existaient pas les dix-huit familles canadiennes-françaises résidant actuellement sur leurs terres de ce côté-ci du fameux "muskeg" de la Rivière aux Anglais. (Je ne parle pas ici des autres propriétaires de terrains résidant ailleurs comme les Lagimodière, par exemple).

Nous ne demandons pas que la chapelle soit à notre porte; ce que nous demandons, c'est que chacun soit traité avec justice et que la chapelle soit placée au centre de la paroisse. Sans doute, le centre est un peu plus éloigné de la fromagerie, du bureau de poste et du "village" (!?) que l'on veut bien voir à l'école Dugas, mais patience, si l'église se trouvait placée à peu de distance de la ligne de chemin de fer, nous aurions autant d'avantages pour un futur village que vous en réclamez pour l'école Dugas.

Vous terminez en souhaitant qu'une franche cordialité règne toujours parmi nous, et vous demandez que l'union sacrée des coeurs soit le gage de progrès toujours plus sensibles pour notre chère paroisse. Personne plus que moi n'a à coeur de voir l'union et la paix régner parmi nous, mais je ne suis pas de ceux qui se payent de mots sonores quand les actes sont en désaccord avec les paroles. Voyons, un peu plus de charité chrétienne et moins d'ambition vaudront mieux que les plus beaux discours, et nous aurons une vraie paroisse de frères, nous serons forts, nous serons prospères. "L'union fait la force".

Bon ami.

LE PAS

La Société de Saint-Jean-Baptiste du Pas s'est donnée comme devise: "Le bien de tous par l'effort de chacun".

° ° °

A une assemblée des catholiques du Pas, tenue dans l'église paroissiale le 30 janvier, laquelle assemblée avait été demandée pour décider si les catholiques devaient annexer leur école bilingue



à l'école publique et voir leurs enfants mélangés aux enfants protestants, il fut décidé, d'une voix unanime, que les catholiques reprendraient leurs écoles séparées telles qu'ils les avaient en 1912, 1913 et 1914. En ce faisant les catholiques se rendaient fort bien compte de la charge qu'ils s'imposaient, puisqu'il leur faudra payer double taxe, taxes pour l'école publique et en plus soutenir leur propre école, mais la tâche, toute rude qu'elle soit, ne leur fait pas peur. Ils ont pris leur parti en braves, décidés de combattre jusqu'au dernier moment pour la justice due à la minorité et la réclamation de leurs droits scolaires qui leur étaient enlevés en 1912 lorsque le Keewatin fut annexé au Manitoba.

Après que l'assemblée en fut venue à la décision de soutenir l'école séparée, S. G. Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, qui auparavant avait exposée la situation scolaire actuelle. Sa Grandeur, toujours généreuse, promit la somme de $100 par année pour le soutien de l'école séparée. Le R. P. J. Guy, o.m.i., curé de la paroisse, exposa la question en langue anglaise, et répéta l'offre faite par Sa Grandeur.

* * *

Près de Le Pas, Manitoba, ville encore toute jeune et située à l'extrémité de la ligne du chemin de fer Canadien Nord, et située au commencement de la ligne, en construction, du chemin de fer de la Baie d'Hudson, allant de Le Pas à Port Nelson, à quelques milles de cette jeune ville, se trouve le meilleur terrain de la Province du Manitoba, et de l'Ouest Canadien, pour ne pas dire du Canada.

Une grande partie de ce terrain est en partie inondé, chaque année, par les eaux de la rivière Saskatchewan. Cependant, depuis quelques années le gouvernement fédéral étudie la possibilité d'assainir et d'empêcher ce terrain d'être noyé par les inondations de la rivière Saskatchewan et les rapports des ingénieurs envoyés pour cette fin, par le gouvernement, s'accordent tous à dire que ce projet est très accessible et ce terrain pourrait être assaini au coût d'environ $1 l'acre.

Ce terrain n'est pas encore arpenté, bien entendu; cependant le long de la rivière Carotte, le terrain étant un peu plus élevé, pourrait être cultivé, et en ce moment même les arpenteurs du gouvernement le divisent en lots de rivière pour permettre aux colons de s'établir. Sur la rivière Carotte il ya place pour établir un grand nombre de fermiers, avec à leur disposition un marché proche pour y écouler leurs produits, et ce n'est pas une vingtaine ni une trentaine de fermiers établis sur la rivière Carotte qui pourraient suffire à approvisionner la ville du Pas Ainsi, presque tous les quinze jours la Canadian Swift Co. entre un wagon complet ou presque complet de viandes de toutes sortes pour suffire au besoin de la ville. Il entre aussi environ un wagon de pommes de terre par mois et une forte quantité de toutes sortes de légumes, car personne ne cultive ici, bien que le climat se prête très bien à la culture maraîchère et du grain. Tout le beurre est importé et le montant de livres se chiffre dans les 1,500 à 2,000 livres par mois, au bas mot. Les oeufs sont aussi importés et il s'en dépense une énorme quantité.

Il y aurait donc de l'avenir pour les fermiers qui voudraient s'établir dans nos parages. Aux premiers venus la première chance. Cependant personne ne devrait venir avant d'avoir de plus amples informations, ce que vous obtiendrez en écrivant à D.-F. de Trémaudan, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste du Pas.

SAINTE-AGATHE

Des nouvelles de Sainte-Agathe certes il n'y en a pas beaucoup. Car depuis le jour de l'an tempêtes sur tempêtes nous obligent à demeurer près d'un bon feu en attendant avec anxiété les beaux jours.

Mentionnons en passant la jolie soirée de whist donnée par la société de l'Alliance Nationale mardi dernier. Nos gentilles et aimables demoiselles nous ont fait plaisir en y assistant accompagnées de gentils messieurs, quoique quelques-uns furent peinées de n'y pouvoir venir soit par des malentendus ou étant parties en voyage d'affaires. La partie se termina à onze heures, après quoi il y eut la distribution des prix. Premier prix pour les dames, un plat à fèves, gagné par Mlle Ida Dorge; premier pour les messieurs, une boite de cigares, gagnée par M. Eudore Olivier. Prix de consolation pour dames, une boîte de poudre à toilette, gagnée par Mme Euclide Olivier; pour messieurs, un beau chapeau 'dur' à la dernière mode, gagné par M. Arthur Peloquin.

Ensuite il y eut quelques chansons, mais comme les chansons ne réchauffaient pas les pieds, il a fallu terminer en espérant que les sociétés des Enfants de Marie ou des Dames de Sainte-Anne feront leur possible pour nous réunir comme le font celles des paroisses du Sacré-Coeur, de l'Immaculée Conception, et de Sainte-Marie, de Winnipeg.

° ° °

M. Joseph St-Onge et sa famille qui demeuraient à Aubigny depuis plusieurs années, suivent l'exemple qu'ont donné plusieurs vieilles gens de venir passer leurs derniers beaux jours à Sainte-Agathe.

Les méchants chemins causés par la neige empêchent certains jeunes gens de faire quelques milles le dimanche soir. Ah! quand le printemps et l'été reviendront nous reprendront bien cela avec nos autos et bicyclettes.

° ° °

M. Aristide Godin est parti dimanche dernier pour une promenade de quelques jours à Saint-Pierre et Saint-Malo. Nous lui souhaitons bon voyage.

° ° °

M. Joseph Lapointe est à faire finir l'intérieur de sa nouvelle cuisine par M. Lord, de Saint-Norbert.

Papillon bleu.

LA BROQUERIE

Je vois que votre aimable et courageux journal la **Liberté** ne mentionne pas bien souvent pourtant La Broquerie, place très avantageuse pour la culture mixte, située seulement à 39 milles au sud-est de Winnipeg. Elle possède du bois et de l'eau en abondance, ce qui, comme on dit en "canayen" est déjà la moitié de la vie.

Jai dit de l'eau en abondance. Oui! parce que l'arrondissement scolaire de La Broquerie vient de terminer un puits qui donne audessus de deux barils d'eau à la minute. C'est une vraie merveille sans mentionner beaucoup d'autres dans les environs, qui donnent autant d'eau. Le terrain, quoique sablonneux, pousse très bien. J'ai du blé qui a donné 31 minots à l'acre, mais je n'encouragerais personne à venir ici semer du blé. Le terrain est généralement meilleur pour l'avoine et l'orge et le mil pousse très bien, de sorte que c'est très avantageux pour l'élevage.

Beaucoup de terrain libre et de foin, et ce qui est encore plus avantageux, c'est que nous possédons une fromagerie bâtie sur le plan le plus moderne et une des plus belles de la province. Si quelque fromager est désireux de la louer à son compte, nous serions prêts à la lui louer à de bonnes conditions pourvu qu'il donne de bonnes références. Elle a fonctionné trois mois avec succès l'année dernière et sans aucun doute elle fonctionnera davantage cette année.

Nous avons aussi, grâce aux dons généreux et au dévouement inlassable de notre vénéré curé, une église et un couvent qui font l'orgueil de la paroisse.

Nous avons aussi plusieurs magasins très florissants. Je mentionnerai en passant M. J.A. Gagnon, M. H. Normandeau, M. H. Savard, qui font de belles affaires. M. H. Savard a un de ses fils venant de la Saskatchewan, actuellement en promenade chez ses parents.

Nous avons aussi beaucoup de belles terres à vendre à bon marché. Canadiens français qui aimez à vous faire un avenir, venez nous voir. N'oubliez pas La Broquerie, parce que c'est presque le paradis.

Un abonné.

ILE DES CHENES

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, à ce que nous enseigne l'histoire. Ce serait à croire que l'Ile des Chênes est le peuple le plus heureux de la terre, mais voilà, pas de bonheur parfait, sur cette boule ronde.

Avec quel plaisir lisons-nous toutes les semaines les bons conseils du Rév. N.-C. Jutras. Sa théorie d'élevage nous a trouvé quelque peu incrédules. Garder 50 vaches, élever tous les veaux, il va me concéder qu'il va en perdre quelques-uns et que d'autres vaches seront stériles. Mettons 40 veaux pour la première année. Il faut à Baptiste du foin pour cela. Enfin je suppose qu'il passe le premier hiver. Le deuxième printemps, nouvelle bordée de 40 veaux. A l'automne, ça lui fait 80 veaux et 50 vaches. Du foin, Baptiste! Nous voilà au troisième printemps. Nouveau déluge de 40 veaux. De la place, Baptiste, car enfin je ne pense pas que M. le Curé nous conseille de vendre notre jeune bétail avant l'âge de 3 ans, car il y aurait grande perte à vendre avant cela. Alors où prendre le foin et le blé d'Inde et la place, car nous voilà avec trois générations, soit 3 fois 40—120 et les 59 têtes de départ: ça fait bien, ma foi, 170. Vous allez cultiver du maïs, du blé d'Inde. Oh oui! mais ça va en prendre des remises.

J'ai bien aimé la très bonne conférence de M. le Curé à Lorette, l'hiver dernier, mais je ne suis pas aussi pressé de me mettre en train d'élever 40 veaux par an. Grand Dieu! avec quoi la Catherine et les mioches feront-ils la popote si je n'ai aucun revenu avant trois ans? Impraticable!

Nous aimerions beaucoup à avoir une bonne causerie de M. le Curé à l'Ile des Chênes.

Nos amis de Saltel ne sont pas aussi forts sur l'élevage. Ils ont raison. Si vous avez du foin tout juste pour 15 vaches, n'en gardez que 12 et faite que ça soit de bonnes laitières. Ca paie mieux. Nos amis nous donnent des chiffres assez difficiles à battre. $1.26½ fromagerie, $1.00 le cent livre vendu de la crème.

Mais nos amis ne nous ont pas donné la date de l'ouverture et de la fermeture de leur fabrique. Elle est assez jolie, votre fille, pour dire son âge.

N. A. D.

McCREARY

Le jeune Ernest Lacharité, qui s'était fait briser le bras et la jambe, est maintenant en parfaite voie de guérison.

* * *

Nous apprenons avec douleur la mort soudaine de Mme Cantin. Malgré le froid sévère, il y avait un grand concours de parents et d'amis aux funérailles, samedi le 5. Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

° ° °

Le 31 de janvier avait lieu à la salle une partie de whist et de paniers au profit de notre église. Le Rév. M. Halde, notre digne pasteur, rehaussait la soirée par sa présence. Le prix des dames a été gagné par Mme Normand et le prix des messieurs par M. Adélard Ledoux. Un prix spécial a été donné par M. McPherson pour le plus chic panier. Ce prix a été décerné à Mlle Marie-Louise Trottier, notre institutrice.

* * *

Un feu terrible se déclara la semaine dernière chez M. McPherson, et de là se propagea à l'étable de M. Ennis, au magasin de M. McGillvray et enfin au bureau de poste et de téléphone. M. Riddell l'a échappé belle, tout un côté de son magasin était en feu, mais heureusement on a pu maîtriser les flammes. M. Ennis ne porte aucune assurance: il a sauvé chevaux et harnais. La semaine précédente, M. Chapman a été visité par le feu lui aussi. Nous offrons à ces personnes éprouvées nos plus vives sympathies.

* * *

Le bureau du téléphone est maintenant installé chez M. André Lecloux.

° ° °

M. Harper, ancien caissier de la Banque Union et M. James Watson, se sont enrôlés et doivent nous laisser prochainement.

° ° °

M. F.-U. Smith a été appelé auprès de son père mourant.

° ° °

M. Robert Doucette, accompagné de sa dame ainsi que Mme Adélard Trottier et Mlle Marie-Louise Trottier, sont allés passer la semaine du Bonspiel à Winnipeg.

Coeurdelys.

SAINT-ADOLPHE

Nous avons eu le plaisir dimanche dernier d'avoir la visite du Rév. N.-C. Jutras, curé de Letellier; celui-ci nous entretint près d'une heure sur l'agriculture, nous montrant combien il importe de bien cultiver et les moyens pratiques d'en retirer les plus grands profits. Il serait trop long de donner un compte détaillé de cette magnifique conférence, mais bornons-nous simplement à dire au savant conférencier: merci et encore.

° ° °

Notre estimé curé sest rendu à Winnipeg mardi dernier pour affaires importantes.

° ° °

Les Quarante-Heures pour le couvent ont eu lieu la semaine dernière. La chapelle était artistiquement décorée.

° ° °

M. C. Gauthier s'est rendu à Saint-Pierre Jolys lundi dernier en voyage d'affaires pour le Conseil Municipal.

° ° °

Mlles Marie Louise et Georgette Courchaine, accompagnées de Mlle Tougas, sont revenues mercredi dune promenade de quelques jours chez leurs amies de Sainte-Anne des Chênes.

LA GRANDE AMIE

Par

Pierre l'Ermite

Roman de La Liberté

No 22

—Et si demain n'était qu'un rêve...?

—Non! c'est **aujourd'hui** qui est un rêve... un mauvais rêve!.. un cauchemar d'où l'on s'éveillera, les yeux pleins de splendeurs d'au-delà!.. **Demain** ne peut pas ne pas être!... c'est lui qui fait surgir tous ces points d'interrogation affolants, afin de provoquer en nous des actes de foi: "... Oui, Seigneur, vous êtes bon!... vous êtes doux!... vous êtes suave!!.. Je le crois malgré la révolte de mon être; de mon coeur déchiré par la souffrance monte et s'épanouit vers vous la fleur d'espérance... et, au milieu des ténèbres d'ici-bas je vois déjà poindre la première lueur des aurores de l'immortalité!.."

Odile, assise à la table du jardin, écoute le prêtre; et, sans réagir, les yeux perdus vers la ligne lumineuse qui ourle d'or tout l'horizon, laisse entrer en elle les paroles de l'abbé Hans.

—Ah! Monsieur le curé, priez pour que j'aie la foi!

—... Oui, je prierai pour cela, et pour que vous soyez heureuse!

—Heureuse!... s'écrie Odile avec une nouvelle révolte..

—... Oui, heureuse, répète l'abbé, en accentuant encore l'expression de sa foi... heureuse même au milieu de vos larmes!...

—... Non... Monsieur le curé, il n'y a plus de bonheur pour moi ici-bas... c'est un mot qu'il faut rayer de ma langue... Etre heureuse!.. fait-elle avec un sourire amer, si vous saviez comme vous demandez là une impossibilité criante!.

—A vous, ma petite Odile.. je puis tout demander!... Ah! j'aurais devant moi une nature vulgaire, écrasée comme vous l'êtes par la douleur, je lui dirais: "Mariez-vous!.." Malgré la parole du docteur, c'est votre droit absolu, fussiez-vous agonisante!... Mais vous, Odile, je vous encourage dans votre voie, je pense avec votre grand coeur, que ce serait mal, que ce serait égoïste, pour un éclair d'amour, de jeter sur la terre des êtres infériorisés, malades, qui, plus encore que vous, payeraient le lourd tribut à notre vallée de larmes... Une poitrinaire, quand elle s'appelle Odile, ne se marie pas sur terre: et elle n'en aime que plus, et n'en est que **mieux** aimée!... O bienheureuse Odile, vous mourrez jeune et vous vous plaignez!. alors que vous devriez chanter votre bonheur, et vous dire heureuse entre toutes les heureuses!. Les anciens eux-mêmes ont écrit: "Celui que les dieux aiment meurt jeune!.."

—Mais Jacques!.. s'écrie Odile en se levant... il reste, lui!

—Vous l'aimez..?

Oh... si je l'aime!..

—Eh bien! chère petite Odile, à tout jamais, remerciez Dieu qui vous juge digne de l'étroit sentier... qui épargne à votre délicatesse toutes les vulgarités nécessaires ici-bas, à vos ailes déjà ouvertes toutes les éclaboussures de nos humiliations... Si vous aviez vécu, vous auriez descendu le mélancolique versant de notre existence humaine Après avoir été la radieuse fée du Val d'Api, vous seriez devenue une vieille... Votre corps fatigué se serait appesanti sur votre âme, et sur elle, peut-être, aurait laissé quelque chose de sa moindre beauté, car on ne marche pas impunément de longues années sur la terre. C'est pour cela que le Christ aimait tant les petits enfants, parce que, dans leur âme, l'oeuvre de Dieu est encore toute fraîche, et que leurs coeurs doivent avoir quelque chose de la pureté de leurs yeux.. Si vous partez bientôt, Odile, vous partirez sans avoir descendu!... Vous partirez à votre apogée!... Vous ne laisserez dans l'âme de Jacques que le souvenir d'un amour exquis... Vous serez la fleur qu'on a vue le matin toute fraîche de rosée, toute caressée de soleil levant, toute parfumée de jeunesse, et qu'on n'a pas trouvée le soir flétrie par le poids du jour et de la chaleur, foulée par la brutalité des passants et les duretés de la vie!... Oh! bienheureuse Odile, qui allez partir, laissant un tel charme sur la seule chose qui nous reste ici-bas dans la déroute de tout... le souvenir!. . .

° ° °

Le vieux prêtre avait dit cela très simplement, comme un père qui console sa petite fille, comme un ami qui parle à un ami, comme un pasteur qui, tendrement, panse la blessure de l'agneau ensanglanté aux épines de la route.

Quand il eut fini, Odile pleurait en silence, les yeux perdus vers l'immensité lumineuse, comme si elle était hypnotisée déjà par l'aurore du jour qui ne doit pas finir...

Quelques instants, le bon curé la laissa seule ainsi avec elle-même, dans l'atmosphère apaisante du jour finissant: on eût dit la statue vivante de la désespérance humaine sur laquelle, par pitié, seraient descendus quelques rayons d'en haut.

Puis, comme pour la rappeler ici-bas: "Odile!..." murmura-t-il de sa voix doucement forte de père.

La jeune fille tressaillit, se leva, et avec un geste d'inexprimable reconnaissance:

—Vous êtes bon!..

—Dieu est meilleur... infiniment!

—Vous répéterez, n'est-ce pas, à Jacques ce que vous venez de me dire...

—Je le lui répéterai.

—Et quand je partirai... vous serez là... **Et après**... vous l'aimerez, lui, n'est-ce pas, vous ne l'abandonnerez jamais..?

—Jamais!

—Adieu, Monsieur le curé; j'emporte vos paroles comme une douceur et une consolation... Priez pour moi, beaucoup pour moi!...

Le jardin du presbytère avait une charmille qui conduisait à l'église. Odile la prit, entra dans la chapelle de la Sainte Vierge, et alla se jeter à genoux sur le petit banc de bois des orphelines. Encore une fois, elle essaya pendant quelques instants de prier: par délicatesse, l'abbé Hans la laissa toute seule pour ce dernier effort de la journée, s'associant de son jardin à la supplication éplorée qui, du coeur de la pauvre enfant, devait monter vers Dieu.

Puis elle se leva; et lentement, comme si ses épaules portaient le poids d'un monde, elle sortit sur le cimetière et prit le petit sentier que, deux ans auparavant, elle avait descendu au bras de Jacques, le jour de ses fiançailles... Comme jadis, le soleil lui fit fête, mais un soleil plus chaud et qui disait la moisson toute proche. Dans le lointain, la Ferlandière semblait attendre, dans la splendeur du soir. Les yeux fixés sur les fenêtres du château qui étincelaient d'or et de pourpre, Odile s'arrêta; et là, dans le silence des champs, dans la grande solitude amie, la jeune fille étendit les bras, et, avec un accent déchirant, une dernière révolte d'un coeur qui, ce matin, espérait encore:

—Jacques! cria-t-elle... Jacques!.. adieu!!!

Chapitre XVII

Le lendemain, dans l'après-midi, Odile, assise à sa fenêtre, brode, pour se distraire un peu, la croix d'une chasuble destinés à la très pauvre église de Fumeçon, quand, sur la route, elle aperçoit Jacques qui vient lentement à pied, causant avec l'abbé Hans.

A leur vue, le coeur de la pauvre enfant se serre. Ainsi le moment redouté entre tous arrive: elle est sur le point de voir Jacques, Jacques qui connaît la vérité maintenant... et, déjà, elle est épouvantée du contre-coup que sa décision doit produire dans l'âme si entière de son fiancé. Les roseaux plient dans la tourmente, mais les grands chênes des bois cassent net sous l'orage...

A mesure qu'ils s'approchent, que la silhouette de Jacques s'encadre plus précise entre les peupliers de la route, Odile l'observe avec une anxiété grandissante: le vieux curé parle lentement, sans s'animer... Le jeune homme écoute, les yeux à terre, les traits tirés, l'air calme pourtant. Oh!.. si elle pouvait disparaître tout à l'heure... éviter la rencontre, ne pas avoir à recommencer, plus douloureusement encore, une seconde entrevue semblable à celle d'hier! Il y a des moments dans la vie où l'on voudrait pouvoir entrer sous terre et n'avoir pas à intervenir dans des questions dont toutes les issues sont effrayantes. Tout plutôt qu'une explication. C'est aujourd'hui le cas d'Odile

Et les questions se posent affolantes à son esprit; Jacques va-t-il accepter sa décision..? la discuter..? ou la rejeter..?

Pendant que les pensées de la jeune fille se précipitent ainsi et de telle façon que toute conclusion devient impossible, les deux hommes approchent, et Odile en est toujours à chercher une ligne de conduite que la petite barrière blanche du cottage voisin s'ouvre... encore quelques pas... et Jacques entre dans l'Abbaye avec l'abbé Hans.

Odile le regarde, hésitante..

Aller à sa rencontre, comme jadis au temps du bonheur..? Il lui semble que c'est devenu impossible!... Elle se sent comme clouée au plancher et n'a que le courage d'attendre. Mais Jacques tout d'un coup lève la tête, aperçoit sa fiancée, toujours assise à la fenêtre, et, d'une voix qui ne veut pas trembler:

—Odile, nous permettez-vous de monter!

Elle fait de la tête un signe troublé qui doit dire "oui", et, quelques instants après, l'abbé Hans d'abord, puis Jacques, pé-

THIBEAUVILLE

Encore un autre accident qui est arrivé la semaine dernière dans une de nos scieries. Cette fois, c'est M. Jos. Smith, de Thibeauville, qui en est la victime.

Notre ami est à l'hôpital de Saint-Boniface depuis, et on dit qu'il va s'en sauver avec un pouce pour cette fois.... C'est bien assez!

La paresse est un grand défaut, mais la trop grande vigilance est une qualité dangereuse dans le métier d'ingénieur. M. Smith nous en donne l'exemple, car c'est le deuxième accident de ce genre qui lui arrive depuis à peine deux ans.

Il faut conclure aussi que ce sont des vilaines machines qu'il y a par ici.

Nous souhaitons donc bon courage et un prompt retour à notre ami affligé.

* * *

La grippe nous ravage comme de plus belle cet hiver. Elle nous incommode autant que le grande quantité de neige qui remplit nos chemins et couvre nos ponts, — surtout celui qu'il y a devant le bureau de poste. C'est parce qu'on ne le voit pas qu'on passe au bout!..?...

* * *

M. Poulain, inspecteur des écoles bilingues, est venu visiter les écoles de Thibeauville la semaine dernière. Il parut bien satisfait du travail de nos institutrices.

* * *

Jolie petite fête chez M. Delphis St-Mars, dimanche dernier, à l'occasion du 14me anniversaire de leur mariage. Il y eut musique, chant, cartes, et délicieux goûter. La soirée fut donc des plus agréables. Il faut en profiter de ces jolies petites réunions d'amis, car à présent que le "vote des femmes" est passé, nous n'aurons pas trop de temps pour préparer nos assemblées politiques dans les années prochaines, au dire de certaine feuille.

Guy.

SAINT-MALO

Naissances

17 janvier. — M. et Mme Baptiste Charette, un fils, baptisé Raymond-Lionel-Olivier. Parrain, Emile Goulet; marraine, Clarisse Goulet.

18 janvier. — M. et Mme Ernest Bourgeois, un fils, baptisé Joseph-Adélard. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Nault, de Saint-Pierre.

Mariage

1er février. — M. Cyrille Bertrand, de Sainte-Elizabeth, a conduit à l'autel Mlle Valentine Bourgeois, de Saint-Malo. M. le curé Macaire a donné la bénédiction nuptiale.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

SAINT-CLAUDE

M. Archambault, barbier, a quitté son installation dans l'hôtel Salvail. M. Aimé Presvot a pris sa place.

M. C. Arbez a reçu 180 moutons. Il semble que l'on commence à s'intéresser à cette sorte de bétail dans notre district. Le marché pour la laine est plutôt attrayant et le mouton a d'autres mérites que d'être un producteur de laine. Pour la destruction des mauvaises herbes, entr'autres, il n'a point d'égal.

* * *

M. le docteur Edgelow a installé une pharmacie dans l'hôtel Salvail, où il habite. Les magasins de Saint-Claude ne vendront plus de médecines.

* * *

M. et Mme Hilaire de Moissac et leur demoiselle, habitants du district de Badger, Sask., sont venus passer quelque temps dans leur famille.

* * *

Le R. P. Jean-Marie Comte était en visite au presbytère. Il est en ce moment à Saint-Léon, où il remplace le vicaire, malade depuis quelque temps.

* * *

M. E. Pillout, qui s'était engagé dans l'armée canadienne, a été renvoyé dans ses foyers. Ses connaissances militaires le dispensent d'une période d'exercices de trois mois. Il en profite pour essayer de recruter de concert avec M. Edouard Murray.

Saint-Claude.

* * *

M. M. Prévost vient de prendre la direction de la salle de billard. Il remplit en même temps l'office de barbier-coiffeur.

* * *

M. Hilaire de Moissac, de Biggar, Sask., est en promenade avec sa femme et ses enfants, chez son père. Ils ont du s'arrêter quelques jours à Winnipeg pour permettre à Madame de se faire extraire une demi-douzaine de dents. Ils trouvent Saint-Claude bien plus attrayant que les plaines interminables de la Saskatchewan et parlent de revenir s'y établir.

* * *

Mlle M.-L. Bonnefoye est allée à Winnipeg faire une promenade de quelques jours. N'y étant pas allée depuis deux ans, il lui a fallu monter ses lunettes en or pour reconnaître la ville.

* * *

Le Rév. J.-M. Comte, ancien vicaire de cette paroisse, était de passage ici. Il a officié dimanche à la grand'messe.

* * *

La considérable épaisseur de neige et le mauvais état des chemins a suscité le sport du ski. Les jeunes des deux sexes rivalisent d'ardeur pour s'initier à ce pratique moyen de communication. Une course a déjà été organisée entre tous et la victoire fut rapportée par Mlle Zéphirine Finette. Il convient d'ajouter que les jeunes gens se conformant à la vieille galanterie française cédèrent le pas aux demoiselles avant d'atteindre le but.

Skieur.

FANNYSTELLE

M. Leo Castagnier, de Swift Current, Sask., est en promenade chez des amis ici.

* * *

On annonce pour le 22 courant le mariage de M. Oscar Coulombe à Mlle Gertrude Hamel, tous deux de cette paroisse.

M. Almir Arnal doit partir ces jours-ci pour aller faire l'achat de deux chars de chevaux à Goderich, Ont.

* * *

M. R. Taylor nous a quitté la semaine dernière pour Chicago, Ill., où il demeurera à l'avenir.

* * *

M. le curé J. Poitras est en visite à Winnipeg cette semaine.

* * *

Le Dr Taylor est retourné à Paw Paw, Ill., où il passera quelques semaines dans sa famille.

* * *

Les délégués à la convention canadienne-française de Saint-Boniface sont de retour, très enchantés du résultat de cette assemblée. Tout ce qu'on regrette, c'est que les discours de MM. Colon et Lacerte n'aient pas été publiés par nos grands quotidiens de Winnipeg.

* * *

A la prochaine convention canadienne-française, il est question d'inviter M. D.-A. Ross, représentant pour St. Clements. Ce monsieur aurait besoin d'une bonne injection de patriotisme canadien-français. Il ne sait pas, malheureusement, lire la langue de Bossuet. Pour ce qui a rapport à la langue anglaise, il n'en sait guère plus. Il ignore ce que les mots **Constitutional Rights** veulent dire.

Yvonnic.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. le curé St-Amant est actuellement à faire sa visite de paroisse, qui avait été retardée pour cause de la trop rude température.

* * *

M. L. Létourneau, vicaire, était de passage à Winnipeg la semaine dernière.

* * *

Malgré le temps froid et les chemins remplis, on nous dit que l'assistance au couvent et au collège est très bonne, tous nos petits bonshommes bravent tout pour être, demain, capables d'envisager le grave problème de la situation qu'ils commencent à entrevoir.

* * *

Nous avons appris avec une grande douleur la mort si tragique, arrivée la semaine dernière, d'un de nos braves et honnêtes citoyens, M. Théo. Hauhumbost, bijoutier et horloger, gelé en revenant de Morris en compagnie de M. Nap. Bellmore; ce dernier très souffrant du froid, les mains et les pieds gelés, a été transporté à l'hôpital en toute hâte. Nous espérons que les bons soins de là-bas nous le ramèneront à la santé. Nos sympathies aux familles si cruellement éprouvées.

* * *

N'ignorons plus que notre paisible village est doté d'une charmeuse de singes. On dit qu'au simple reflet d'un verre quelconque, elle peut faire danser ses sujets **tant que la corde ne casse pas.** On se demande que va devenir notre mimie si le vote du 13 mars prochain lui est fatal; il faudra sans doute recourir à un autre **magie** pour faire sauter ses singes, qui sont, dit-on, très intéressants.

* * *

En politique les nigauds croient que c'est arrivé, mais les malins tâchent que ça arrive.

Lina.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Depuis quelque temps déjà, on parlait de parties de cartes que le Groupe Langevin de l'A. C. J. C. devait organiser à Sainte-Anne.

D'un dimanche à l'autre la chose était remise, quand, tout à coup, dimanche dernier, le 6 février, avait lieu la première partie.

Malgré le froid et le très mauvais état de chemins, l'assistance était fort nombreuse. Pendant plus de deux heures on joua au whist avec un entrain vraiment surprenant.

La partie finie, un bon petit goûter fut servi par les dames. On distribua ensuite les prix aux vainqueurs de la soirée. Ces prix étaient offerts par M. le Curé. Le prix des dames fut gagné par Mme Joseph Bleau; consolation, par Mme J.-B. Bonin; le prix des messieurs fut gagné par M. G. Girouard; consolation par M. J.-B. Bonin.

On s'amusa pendant quelques minutes encore, et après l' "O Canada", la foule se dispersa, l'air bien décidé de revenir à la prochaine réunion qui aura lieu le 13 février.

Somme toute, ce fut une soirée des plus intéressantes que celle de dimanchedernier.

Félicitations au groupe Langevin de sa belle initiative; félicitations au public d'avoir su l'encourager.

CHEZ LES NOTRES DE L'ALBERTA

Edmonton. — La réunion des Artisans Canadiens-français d'Edmonton a eu lieu ces jours derniers dans la salle paroissiale de l'église de l'Immaculée Conception.

M. Eugène Chartier, journaliste, a été unanimement élu président de cette Société. Dans son discours d'acceptation, le nouveau président, après avoir établi que les Artisans Canadiens-Français formaient à Edmonton, et peut-être dans tout l'Alberta, le seul groupe actif véritablement national, a élaboré un vaste programme patriotique.

Les membres ont secondé avec enthousiasme le projet de leur jeune président de donner à la paroisse de l'Immaculée Conception, la seule exclusivement canadienne-française de la capitale un secours actif et efficace. La première démarche dans ce sens sera prise dans quelques semaines, alors que les Artisans Canadiens-Français et leur président donneront une grande soirée nationale dont les profits seront versés à cette oeuvre.

M. Chartier, fils de M. L.-F. Chartier, Chevalier de Pie IX, de Saint-Hyacinthe, habite l'Ouest depuis quatre ans, y exerçant sa profession de journaliste. Par les différentes charges qu'il a occupées dans diverses sociétés de secours mutuels comme dans les associations littéraires et patriotiques, il s'est acquis une popularité très enviable auprès de nos compatriotes albertains.

"ENVOIE CETTE HORLOGE BIJOUTIER"

(Le **Nationaliste**)

Quand les Esquimaux voudront parler français, il leur sera loisible de s'essayer d'abord en **Parisian French**. On leur pardonnera toutes les fautes qu'ils y feront, parce que, jusqu'ici, ils ne se donnent pas le titre de civilisés et que le **Parisian French** convient à ceux qui ne le sont pas.

Mais quand les Anglo-Ontariens versent dans le **Parisian French**, tout en se prétendant des civilisés, c'est une autre affaire. Ou, alors, on peut conclure qu'ils ne sont pas civilisés, puisqu'ils s'imaginent que ce pseudo-français est du vrai français, ou encore qu'ils ne valent guère mieux, au point de vue langue, que les Esquimaux, fût-ce ceux du golfe Coronation.

Que penser, par exemple, des industriels, fabricants d'un produit domestique répandu, dans l'Ontario, et qui écrivent à un de leurs clients de notre province, s'imaginant se faire bien entendre de lui:

"Nous sommes en réception de votre lettre aussi l'Horloge que vous avez retournez et en répons désir vous dire que nous vous envoie cette Horloge bijoutier pour la faire reparer, et nous espirons que nous serron capable de vous envoie même par malle enregistre bientot. Encore regretant que cette preme était pas satisfaisante premierement nous sommes,

Tous dévoues,"

. . . .

Cela peut être de l'esquimau. Mais le bonhomme qui fait croire à ceux qui l'emploient pour écrire de telles lettres qu'il sait le français doit, s'il a pour un sou de jugeotte, se rendre compte qu'il les mystifie affreusement. Si nous ne donnons pas le nom de ses patrons, c'est qu'il s'agit d'une maison qui, à Montréal, a pris, entre plusieurs industries anglo-canadiennes, l'initiative d'annonces bilingues convénables. Il faudrait que sa correspondance fût aussi bien surveillée que ses annonces. Il est vrai que celles-ci sont rédigées à Montréal, ville où le **Parisian French** est un produit rare, tandis que la correspondance, faite à Toronto, vient d'une ville où fleurit l'atticisme le plus parfait de la langue et de l'esprit, où le **Parisian French** a atteint un degré de développement à nul autre pareil.

Paul Moreau.

nétrèrent dans la chambre d'Odile.

Elle est là toute seule, la pauvre petite, blottie contre la fenêtre tel un oiseau blessé au coin de son nid; Jacques s'avance vers elle, lui relève la tête, prend ses pauvres mains dans les siennes; et comme elle baisse le front sur l'épaule de son fiancé, sans prononcer une parole:

—Odile!... lui dit Jacques très doucement, vous avez cru cela possible..? Vous avez pensé qu'une simple question de santé devait tout rompre entre nous!.... Vous ne savez donc pas à quel point je vous aime et ce que j'aime en vous?...

Comme le lierre qui étreint le chêne, il me semble que nos deux vies sont tellement enlacées, que déjà l'on ne peut plus comprendre l'une sans l'autre... Comme l'abeille soupire après la fleur, comme la plante demande la rosée, comme l'exilé pense à la mère-patrie, ma vie a besoin de la vôtre et ne peut se continuer sans elle! Nous séparer? Qui donc, Odile, pourrait le faire?

La maladie?...

Mais ce que j'aime en vous, c'est votre personnalité, c'est votre âme exquise... et la maladie est impuissante contre elle!.. Elle peut s'acharner sur le vêtement fragile de votre corps, mais le corps est l'habit, le domestique, l'humiliation, la misere, et le diamant est-il moins précieux parce que l'écrin n'est pas inaltérable comme lui..?

La mort..?

Mais si vous partiez, votre souvenir resterait mon unique étoile dans l'avenir, comme votre espérance le fut dans le passé... j'irais demander quelque chose de vous à tous les êtres, même inanimés, au milieu desquels vous avez vécu...

Quand le vent soufflerait dans les grands bois... quand les feuilles des arbres caresseraient mon visage, j'aurais peine à ne pas me dire que c'est vous, vous qui seriez là, auprès de moi... et le soir, quand je lèverais la tête vers l'infini silencieux, il me semblerait que, de là-haut, vous me regardez, que vous me souriez derrière le voile ténu, la misère des choses matérielles.. que vous êtes là invisible, mais présente autour de moi, comme une expression de la bonté divine qui a dit: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul!..."

Non, Odile, rien ne peut nous séparer!... L'amour qui donne la main au devoir et n'a pas la conscience contre lui, cet amour-là, qui est le nôtre, est plus fort que tout, plus fort même que la mort!.

Mais les choses n'en sont pas là!... Je vous sais beaucoup, chère petite Odile! Vous voyez si facilement les choses en noir, et vous assombrissez votre existence d'appréhensions tant exagérées!. J'ai beaucoup refléchi dans ma courte vie: si vous vous doutiez combien ils pesent peu dans mes appréciations, les décrets d'une science aussi orgueilleuse qu'elle est souvent impuissante!.... Où sont-ils, les médecins infaillibles! Ont-ils en mains tous les éléments de solution de la question..? ils essayent de constater les phénomènes physiques... et ils concluent. Mais tout ce qui est en dehors de ce court horizon leur échappe... votre foi si chrétienne, nos prières... mon amour, les soins, les protections qu'il a soif de vous donner... la pitié suprême de Dieu qui nous aime comme une mère n'aime pas son enfant.. tout cela ne compte pas pour eux... comme si l'amour et la religion ne faisaient pas à chaque instant des miracles!... Je veux aujourd'hui me souvenir d'une seule chose: c'est que Dieu, par une délicatesse exquise, un raffinement suprême de bonté, a fait de l'espérance une vertu, plus que cela... un commandement!.. Et j'espère, Odile, avec toutes les forces de mon âme d'homme!.. Dieu ne séparera pas ce qu'il a uni, et il ne jettera pas entre nos bras tendus... la mort!...

Quelque temps encore, Jacques parla ainsi, devant la fenêtre, grande ouverte sur la campagne; du jardin montait le parfum des fleurs; du ciel descendait la clarté joyeuse d'un jour d'été; et, prise dans ce courant de vie, entourée surtout d'une affection que chaque épreuve semble approfondit en des horizons insoupçonnés. Odile, hésitante d'abord et presque malgré elle, commence à sortir un peu du noir où la consultation de Paris l'avait plongée. Avec un accent de reconnaissance, mêlé pourtant d'un vague reproche, elle dit tout bas en tendant la main à son fiancé:

—Que faites-vous, Jacques! Etes-vous bon ou vous montrez-vous cruel.? Dois-je revivre pour mourir encore à vous une seconde fois..? il me semble que j'étais presque prête...

En réalité, Odile avait été surprise; elle ne s'attendait pas à cette attitude calme de Jacques. Elle le savait croyant jusqu'aux fibres les plus profondes de son âme, mais elle s'était demandé si la foi sereine du jeune homme tiendrait pratiquement devant l'angoisse de telles circonstances. La réponse intérieure avait été plutôt négative, car, à certaines heures, elle jugeait la force de son fiancé à la mesure de sa faiblesse.

Dans son âme, Odile fut donc confuse de sa révolte. Jacques souffrait plus qu'elle, car, ici-bas, c'est lui qui devrait rester; et Jacques, pas un instant, n'avait douté de l'avenir; devant le découragement absolu de sa fiancée, il n'avait eu qu'un mot: "Espérance!..."

—Alors, Jacques... vous me livrez votre pensée entière..., tout n'est pas fini..?

—Une simple question, Odile: si Dieu le **veut**, peut-il, oui ou non, vous guérir..?

—Oui... mais le voudra-t-il..!

—Il le voudra!.. répond le jeune homme, car nous irons chercher le consentement jusqu'au fond de son coeur. Lui-même a dit: "Quand vous serez réunis plusieurs, pour demander à mon Père quelque chose en mon nom, il vous l'accordera!" Nous irons tous demander la santé d'Odile, j'ai même décidé cette nuit la porte où nous allons frapper...

A ces dernières paroles, le regard d'Odile interrogea...

Jacques alors s'assied auprès d'elle, et, avec une tendresse presque paternelle:

—Ecoutez, Odile: quand vous étiez toute petite et que vous aviez encore les cheveux sur les épaules, je vous aimais bien, déjà, et vous ne vous en doutiez peut-être pas...

—En êtes-vous bien sûr..? demande Odile, qui sourit pour la première fois depuis deux jours.

—... Enfin, je vous aimais bien et devant Dieu, d'une telle façon, qu'il devait nous bénir. Un jour, en voyage, pas très loin d'ici, en Alsace — je vous raconte là une chose que je n'ai dite à personne — j'ai fait, à cause de vous et à pied l'ascension de Sainte-Odile, une montagne historique que j'aimais sans la connaître, car elle portait votre nom, et que j'ai cherchée des yeux, les premiers jours de mon voyage des Vosges... Figurez-vous un nid d'aigles, surmontant à pic d'immenses forêts de sapins, et, là-haut un vieux couvent mérovingien où l'on conserve le tombeau de votre sainte patronne... Devant lui j'ai beaucoup prié pour vous; je vous ai recommandée, confiée à la grande sainte d'Alsace: "Bénissez ma petite Odile, lui ai-je dit bien souvent, comblez-la de toutes vos grâces, étendez sur elle le bouclier vainqueur de votre amour; et surtout, faites qu'elle soit la joie, le rayon de soleil d'une vie que je ne me figure pas bien sans elle!.."

Il y a longtemps de cela.. Nous y retournerons ensemble, n'est-ce pas, Odile..? pour la remercier du bonheur qu'elle m'a déjà donné, car, dès ce jour, j'ai eu l'espérance de vous... Et vous verrez qu'elle continuera!.. Si vous saviez, là-haut, comme j'ai bien communié à votre intention! J'étais seul: mes parents me croyaient en Suisse; en réalité, j'étais dans une sorte de retraite, parlant à Dieu de notre commun avenir et de notre futur amour!.. Vous voyez donc bien que vous êtes **mienne** depuis longtemps; je ne veux aujourd'hui qu'une permission, c'est de vous défendre contre la facilité de désespérer qui est en vous...

Et comme Odile hochait la tête en une sorte de dénégation, Jacques ajoute d'une voix très grave:

—Et surtout, ma bonne grande je vous demande de ne pas passer du côté de l'ennemi!...

Ce soir-là, quand Jacques partit, Odile fut un peu comme une plante qui essaye, sans trop y parvenir, de se redresser après l'orage, mais qui, pourtant, voudrait bien vivre et s'épanouir encore.

A partir de ce jour, il se forme entre les deux jeunes gens une affection nouvelle, une sorte de second lien venant encore rendre plus grande la force du premier. Pour Jacques, Odile n'est plus seulement sa chère fiancée, c'est encore sa grande malade, autour de laquelle doivent graviter les plus délicates attentions: Fait-il beau..? Jacques accourt en voiture, prend Odile, l'installe bien à ses côtés, et la promène dans les superbes bois de Frières, lui faisant boire du soleil à plein ciel, dès qu'il est un peu bas sur l'horizon.

Odile aime beaucoup voir le soleil se coucher par delà les lignes harmonieuses du Bois-Roux: elle possède même un album, peut-être unique, d'aquarelles dues à son pinceau, et représentant plus de cent couchers de soleil, tous d'une beauté très différente, couchers royaux dans l'or et la pourpre, soirées rouges où le ciel tout entier semble saigner au-dessus d'un incendie, ciel vert-d'eau, nuages gris-acier éparpillés comme des moutons dans l'immensité des espaces; dès aujourd'hui, le jeune homme prend ses dispositions afin que sa malade puisse les admirer le mieux possible; très souvent il dîne vivement avec sa soeur, puis vient chercher Odile, et l'amène sur la route villageoise de Noureuil, auprès de la hutte de la Malvina; et là, il arrête ses chevaux devant une immense étendue de ciel, où, presque chaque soir d'été, le soleil se couche d'une façon merveilleuse derrière le rideau lointain de peupliers qui bordent la route de Chauny; puis l'on revient au pas des chevaux, dans le grand calme apaisant des crépuscules champêtres.

(A suivre)

POUR L'EST

Mme J.-A. Hébert est partie mardi pour Montréal.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire du Rév. T. Campeau, curé de Sainte-Agathe, aura lieu à Saint-Norbert, le 15 mars prochain.

A L'ALLIANCE FRANCAISE

A la réunion de jeudi dernier le R. P. Blain, s.j., a traité de Pasteur, l'homme de son oeuvre. Comme le faisait prévoir la réputation du conférencier, ce fut un franc succès, vigoureusement applaudi par peut-être le plus nombreux auditoire qu'on ait encore vu à l'Alliance Française.

* * *

La prochaine conférence aura lieu le 23 février. L'on aura alors le plaisir d'entendre M. Jules Collon nous parler des grands hommes du grand siècle.

POUR L'HONNEUR DU PEUPLE BELGE

Lettre des évêques belges aux évêques allemands

(La Croix, Paris)

Nous confirmions hier l'existence d'une lettre des évêques belges aux évêques allemands. Jusqu'ici, ce document capital, dont on connaissait le sens, était resté confidentiel. Depuis ce matin il a perdu ce caractère. Nous nous hâtons d'en donner les principaux extraits:

Pas une voix ne s'éleva en Allemagne pour prendre la défense des victimes. La légende qui transformait les innocents en coupables et le crime en acte de justice s'est ainsi accréditée, et le 10 mai 1915 le **Livre blanc,** organe officiel de l'empire allemand, osa reprendre à son compte et faire circuler dans les pays neutres ces mensonges odieux et lâches: "Il est indubitable que des blessés allemands ont été détroussés et achevés ou affreusement mutilés par la population belge et que même des femmes et des jeunes filles ont participé à ces abominations. Des blessés allemands ont eu les yeux crevés, les oreilles, le nez, les doigts, les organes sexuels coupés ou les entrailles ouvertes. En d'autres cas, des soldats allemands ont été empoisonnés, pendus à des arbres, arrosés de liquides bouillants, etc."

Mettez-vous un instant à notre place, chers confrères dans la foi et dans le sacerdoce, nous savons que ces accusations impudentes du gouvernement impérial sont, d'un bout à l'autre, des calomnies. Nous le savons et nous le jurons.

Or, votre gouvernement invoque pour les justifier des témoignages qui n'ont subi le contrôle d'aucun examen contradictoire. N'est-il pas de votre devoir, non seulement de charité, mais de stricte justice, de vous éclairer, d'éclairer vos ouailles, et de nous fournir, à nous, l'occasion d'établir juridiquement notre innocence?

Vous nous deviez cette satisfaction au nom de la charité catholique qui domine les conflits nationaux; vous nous la devez aujourd'hui en stricte justice parce que un Comité ouvert par votre approbation au moins tacite, et qui se compose de tout ce que la politique, la science, la religion comptent de plus distingué en Allemagne, a patronné les accusations officielles, a confié à la plume d'un prêtre catholique, le professeur A.-J. Rosenberg, de Paderborn, le soin de les condenser dans un livre intitulé: **Les accusations mensongères des catholiques français contre l'Allemagne,** et a fait endosser ainsi à l'Allemagne catholique la responsabilité de la propagation active et publique de la calomnie contre le peuple belge.

Lorsque le livre français, auquel les catholiques allemands opposent le leur, vit le jour, LL. EEm. le cardinal von Hartmann, archevêque de Cologne, et le cardinal von Bettinger, archevêque **de Munich, éprouvèrent le besoin d'adresser à leur empereur un télégramme ainsi conçu:** "Révoltés des diffamations contre la patrie allemande et contre sa glorieuse armée contenues dans l'ouvrage **la Guerre allemande et le catholicisme,** notre coeur éprouve le besoin d'exprimer sa douloureuse indignation à Votre Majesté. Au nom de tout l'épiscopat allemand nous ne manquerons pas d'élever notre plainte jusqu'au chef suprême de l'Eglise."

Eh bien! Eminences révérendissimes, vénérés collègues de l'épiscopat allemand, à notre tour nous, archevêques, et évêques de Belgique, révoltés des calomnies contre notre patrie belge et sa glorieuse armée, contenues dans le **Livre blanc** de l'empire et reproduites dans la réponse des catholiques allemands à l'ouvrage des catholiques français, nous éprouvons le besoin d'exprimer à notre roi, à notre gouvernement, à notre armée, à notre pays, notre indignation douloureuse, et afin que notre protestation ne se heurte pas à la vôtre, sans effet utile, nous vous demandons de vouloir nous aider à instituer un tribunal d'enquête contradictoire.

Vous désignerez, au nom de votre officialité, autant de membres que vous le désirerez et qu'il vous plaira de choisir, nous en désignerons autant, trois par exemple de chaque côté, et nous demanderons de commun accord à l'épiscopat d'un Etat neutre, de la Hollande, de l'Espagne, de la Suisse ou des Etats-Unis, de vouloir nous désigner un superarbitre qui préside aux opérations du tribunal.

Vous avez porté vos plaintes au Chef suprême de l'Eglise, il n'est pas juste qu'il n'entende que votre voix. Vous aurez la loyauté de nous aider à faire entendre la nôtre. Nous avons, vous et nous, un devoir identique: c'est de mettre Sa Sainteté en présence de documents éprouvés sur lesquels elle ait la possibilité d'asseoir son jugement, après avoir établi, que le gouvernement allemand a toujours refusé une enquête.

* * *

Nous demandons cette enquête, Eminences et vénérés collègues, ayant tout pour venger l'honneur du peuple belge des calomnies parties de votre peuple et de ses plus hauts représentants. Et vous connaissez comme nous l'adage de la théologie morale humaine, chrétienne, catholique: "Sans restitution, pas de pardon. **Non remittitur peccatum nisi restituatur ablatum.**"

Vous appellerez devant le tribunal d'enquête contradictoire qui vous voudrez, nous inviterons à y comparaître tous les prêtres des paroisses ou des civils; prêtres, religieux ou laïques furent massacrés ou menacés de mort au cri de "**Man hat geschossen.** On a tiré." Nous inviterons tous ces prêtres à signer, si vous le voulez leur déposition sous la foi du serment, et alors, sous peine de prétendre que tout le clergé belge est parjure, vous devrez bien accepter, et le monde civilisé ne pourra pas récuser les conclusions de cette solennelle et décisive enquête.

* * *

Nous ajoutons, Eminences et vénérés collègues, que vous avez le même intérêt que nous à la constitution d'un tribunal d'honneur, car nous, appuyés par une expérience directe, nous savons et nous affirmons que l'armée allemande s'est livrée en Belgique, en cent endroits différents, à des pillages, à des incendies, à des emprisonnements, à des massacres, à des sacrilèges contraires à toute justice et à tout sentiment d'humanité; nous affirmons cela notamment pour les communes dont les noms ont déjà figuré dans nos lettres pastorales et dans les deux notes adressées par les évêques de Namur et de Liège, respectivement le 31 octobre et le 1er novembre 1915, à S. S. le pape Benoit XV, à S. Exc. le nonce de Bruxelles et aux ministres ou représentants des pays neutres à Bruxelles.

Cinquante prêtres innocents, des milliers de fidèles innocents furent mis à mort; des centaines d'autres, auxquels des circonstances indépendantes de la volonté de leurs persécuteurs ont conservé la vie, furent mis en danger de mort. Des milliers d'innocents sans aucun jugement préalable, furent faits prisonniers. Beaucoup d'entre eux subirent des mois de détention, et lorsqu'ils furent relâchés les interrogatoires les plus minutieux qu'ils avaient subis n'avaient relevé chez eux aucune culpabilité.

Ces crimes crient vengeance au ciel.

Si, en formulant ces dénonciations, nous calomnions l'armée allemande, ou si l'autorité militaire a eu de justes raisons de commander ou de permettre ces actes que nous appelons criminels, il va de l'honneur et de l'intérêt **national de l'Allemagne de nous confondre. Tant que la justice allemande se dérobe, nous gardons** le droit et le devoir de dénoncer ce que, en conscience, nous considérons comme gravement attentatoire à la justice et à notre honneur...

* * *

Tandis que vous avez toute liberté d'inonder de vos publications les pays neutres, nous sommes emprisonnés et réduits au silence. A peine nous est-il permis d'élever la voix à l'intérieur de nos églises, les publications y sont contrôlées, c'est-à-dire travesties par des espions à gages, les protestations de la conscience sont qualifiées de révolte contre les pouvoirs publics, nos écrits sont arrêtés à la frontière comme article de contrebande. Vous êtes donc seuls à jouir de la liberté de la parole et de la plume, et si vous voulez, par esprit de charité et d'équité, en procurer aux accusés belges une parcelle et leur fournir l'occasion de se défendre, c'est à vous qu'il appartient de venir au plus tôt les protéger.

Peut-on demander à la Belgique de se résigner, d'oublier? Comment voulez-vous que nous obtenions, malheureux qui ont connu toutes les tortures, une parole sincère de résignation et de pardon, aussi longtemps que ceux qui les ont fait souffrir leur refusent un aveu, une parole de repentir, une promesse de réparation?

L'Allemagne ne nous rendra plus le sang qu'elle a fait couler, les vies innocentes que ses armées ont fauchées, mais il est en son pouvoir de restituer au peuple belge son honneur qu'elle a violé ou laissé violer.

Cette restitution, nous vous la demandons à vous, qui êtes au premier chef les représentants de la morale chrétienne dans l'Eglise d'Allemagne.

LE POINTEUR

Comme d'habitude, nous allions tirer sur un but invisible. Les quatre 75 connaissent déjà leurs places, que le capitaine a jalonnées. Ils arrivent au trot. La quatrième pièce tourne à gauche et va se mettre en batterie à l'endroit où se tient le trompette, sous l'éventail d'un hêtre énorme; la place de la première est indiquée par le brigadier-fourrier. Entre les deux s'encadrent la deuxième et la troisième. Le capitaine descend de son échelle observatoire, et vient à la première pièce, qui est pièce directrice. Le grand Archambaut est là, près de sa pièce, attendant le commandement pour pointer. Je le trouve tout blanc, lui qui a le teint plutôt vif. Je lui dis:

—Qu'est-ce que tu as, Archambaut? Tu as froid?

Du bout de son nez qu'il lève, il me montre le soleil.

—T'as pourtant pas peur des Boches? Ils doivent être là, de l'autre côté.

Archambaut, qui a toujours été pour l'épargne des mots, leva cette fois les épaules. Le capitaine était derrière nous, sur son cheval, un peu haussé sur ses étriers et, du bras, visant bien, il indiquait au pointeur la direction. Lui, il était le seul qui pût voir par-dessu la crète, et voici ce qu'il voyait. Nous avons eu ce spectacle sous nos yeux, tous, quand la bataille a été finie. Il voyait une vallée longue, creuse un peu, toute nue, toute cultivée, qui s'en allait devant nous jusqu'à trois kilomètres à peu près, et qui avait, à l'autre bout, des bois pareils à ceux où nous étions. On eût dit un plat à poisson avec deux bosquets de persil. Dans tout le creux, pas une maison; à peine un morceau de haie, un petit arbre, deux routes qui se coupaient. Mais, à l'extrémité Nord de la vallée, nettement, dans la lumière, on distinguait les maisons d'un village, la plupart groupées autour de l'église, sur le plateau à gauche, quelques-unes descendant la pente, mais comme retenues par les autres et ne s'écartant guère.

Le capitaine, qui se rappelait qu'Archambaut était de la région, demanda, à demi-voix, très vite:

—Tu connais le village de X.. ?

—Oui, mon capitaine.

—A combien d'ici, à ton estimé?

—2 500.

Aussitôt, se redressant, il fit les commandements qu'il fallait faire, ayant soin de les espacer, et toute la batterie travaillait, je vous assure, en vitesse et en silence, les pointeurs, les pourvoyeurs, les déboucheurs, les chargeurs. Il commanda:

—Attention, sur la première ligne pointage réciproque!.. Angle de site 0e... Correcteur 16 par la droite, par batterie, 2 500..

Lorsque la culasse de la première pièce eut été fermée, et ça ne fut pas long, le chef de pièce en arrière leva le bras.

—Pour le premier coup, feu!

Les autres chefs de pièce, chacun à son tour, donnèrent le même commandement, et il y eut quatre rugissements espacés de nos 75, puis un grand silence, puis le bruit d'éclatement des derniers obus, qui nous revenait de 2 500 mètres!

La voix du capitain s'y mêla:

—Court! Mais cela éclate bien dans la direction du paquet de maisons, sur le plateau. Allons,

—Un état-major! Alors, mon mes enfants, recommençons, on va démolir un état-major allemand! capitaine...

Archambaut s'était détourné. Assis sur son siège, à gauche de la pièce, il regardait l'officier d'un air extraordinaire, comme il arrive quand les choses que nous avons à dire dépassent nos forces.

—... Mon capitaine, tapez à droite de l'église, sur la pente, une maison couverte en tuiles, avec un clocheton, des murs blancs autour du ajrdin,... la voyez-vous?

—Très bien!

—C'est la plus grande du bourg; il y a un étage, il y a quatre belles salles, il y a une cave avec du vin dedans: sûr, ils sont là! Tapez dessus!

—Tu la connais donc bien?

Archambaut répondit tout bas:

—C'est la mienne!

Puis il se retourna et se pencha vers son niveau.

Je ne sais ce qui se passa dans l'esprit du capitaine. Les hommes des autres pièces n'avaient pas entendu les derniers mots et ne comprenaient pas. Ce ne fut qu'un instant.

—Diminuez de 10!... A obus explosifs, par deux, 2 700!

Vincent Archambaut avait déjà fait le mouvement. Il observait sa bulle d'air. Quand il la vit bien en place, il prononça, de la voix la plus claire, comme à l'exercice:

—Prêt!

on camarade à droite de la pièce, saisit la poignée du cordon tire-feu, l'attira à lui, la lâcha brusquement, et l'obus partit.

René Bazin.

UNE CONTRIBUTION VOLONTAIRE

Il y a des souscriptions volontaires réelles et des souscriptions volontaires de nom seulement, aux oeuvres de guerre actuelles.

Vous croyez de votre devoir de souscrire, par exemple, au fonds patriotique canadien? Vous adressez votre chèque ou votre obole à son trésorier: vous avez souscrit volontairement.

Vous êtes petit employé, dans une grande administration. Un jour, vous recevez, du chef de cette compagnie ou de son principal administrateur, une carte ainsi libellée:

A l'administrateur-gérant:
Fonds Patriotique Canadien,
Janvier 1916
Campagne de souscription 1916
Aidez ceux qui se battent
pour vous

Je souscris par les présentes une somme de........ au fonds patriotique canadien et vous prie de déduire de mon traitement ou de mes gages et de verser au fonds patriotique, bureau de Montréal, "un jour de mon traitement", tous les trois mois, pendant l'année 1916; ce montant devra être déduit de la paie de la dernière quinzaine des mois de février, mai, août et novembre. (1)

(Nom de l'employé) ....
(Bureau de) ....

Et votre chef de bureau vous remet, en même temps que cette carte à remplir, la circulaire suivante, de l'administrateur général:

A nos chefs du bureaux:

Pour le Fonds Patriotique

"Un messager particulier vous apportera en même temps que ce document-ci des circulaires et des formules de souscription dont le nombre correspond à celui de vos subalternes, d'après votre dernière liste de paie. Vous les leur distribuerez. **Il faut que vous me retourniez la carte de chacun de vos subalternes, qu'elle soit ou non signée. Si elle n'est pas signée, le chef de bureau devra écrire, sous ses initiales, les nom prénom et occupation de l'employé qui n'a pas signé cette formule et devra nous retourner cette carte avec celles qui sont signées,** afin qu'on compare les cartes et la liste de paie, par la suite .... N'hésitez pas à prêter votre attention la plus grande à ces formules et à voir à ce qu'aucun de nos employés ne soit omis dans la distribution de celles-ci (2)

Administrateur général et trésorier de ....

Vous tournez et retournez cette carte et cette circulaire. Vous y constaterez que, si vous ne vous engagez pas par écrit à verser, quelles que soient la modicité de **votre salaire et l'étendue de vos charges de famille, 4 jours de votre traitement au fonds patriotique,** votre administrateur-général le saura, — le fait sera noté sur la carte qu'on vous a remise et que vous devez retourner, signée ou non; vous vous dites que peut-être pourriez-vous souscrire une journée de votre traitement — un trois-centième de votre salaire, mais qu'en verser un soixante-quinzième, c'est trop. Mais, par ailleurs, vous savez bien que si vous ne faites pas ce qu'on veut ce qu'on exige de vous, l'administrateur le remarquera, que vous courez risque de perdre votre position et que si vous perdez celle-ci, votre vieille mère, ou votre femme et vos enfants seront à deux doigts de la misère, souffriront peut-être de la faim, en attendant que vous vous découvriez une autre situation, ce qui est aléatoire. Et si, par hasard, on ne vous congédie pas, vous savez que, désormais, à votre dossier, il y aura cette note: **"a refusé de donner 4 jours de son traitement au fonds patriotique"** — et que vous n'aurez plus guère d'avancement.

Vous savez tout cela, vous pensez à tout cela; le matin arrive où il vous faut remettre votre carte à votre chef de bureau... et tout pesé et soupesé, vous signez, lentement, à contre-coeur, mais vous signez.

Votre souscription est-elle volontaire? Ou plutôt n'est-elle pas extorquée habilement par l'intimidation? Ne vous a-t-on pas acculé, quelles que soient vos charges, à en passer par la volonté de l'administrateur-général de la compagnie ou de la maison où vous travaillez?

Volontaire, cela? Allons donc! C'est du chantage! Et l'on fait, de ce temps-ci, chanter ainsi des milliers de petits employés, à Montréal.

Paul Moreau.

(1) Texte authentique d'une formule distribuée dans une grande maison de Montréal.

(2) Texte exact d'une circulaire distribuée à ses employés par une grande maison montréalaise qui ne paie pas de gros traitements à ses gens, et verse de forts dividendes à ses actionnaires.

ENFANT TERRIBLE

L'honorable député X... a la joie d'être grand-père. L'autre jour, il faisait sauter sur ses genoux sa petite-fille qui a sept ans. Et l'enfant:

—Pourquoi avez-vous la barbe si blanche, grand-papa?

—Je suis vieux, mon enfant, très vieux. J'étais dans l'arche de Noé.

Or, l'enfant étudie l'histoire sainte, pieusement. Elle a une heureuse réplique:

—Alors, vous êtes Noé, grand-père?

—Non, pas tout à fait.

—Alors? Sam? Cham ou Japhet?

—Non plus.

—Alors, dit la petite futée, je ne vois plus qu'une chose, grand-père, vous devez être... Mais je n'ose pas dire!

—Dis tout de même.

—Vous devez être... une des bêtes de l'arche.

CUISSES DE GRENOUILLES

Près de la Madeleine, à Paris, dans un restaurant à la mode, à une petite table, un officier supérieur de l'armée britannique consulte le menu, cherche en vain le plat convoité, et recommence sa lecture désespérément, sans trouver... ce qu'il cherche.

Alors, au moment où il tourne son regard vers la salle, s'avance vers lui, en sautillant d'une façon plus pitoyable que comique, un garçon, serviette sous le bras.

—Dites-moi, questionne le colonel en khaki, et sur un ton énergique, est-ce que vous auriez des cuisses de grenouille?

—Pardon, mon officier, répond le garçon, mais c'est mon rhumatisme qui me fait marcher comme cela.

Du "Journal":

Et ses deux bras frémissants, ses fortes mains, puis tout son corps tournaient autour de la pièce, demandant une rapide et nette explication.

Tâchez d'en faire autant, vous qui riez.

PAS DE DELEGATION

C'est la décision prise à l'assemblée de mercredi dernier.

Une foule qui débordait dans les couloirs avoisinants se pressait mercredi soir dernier dans la salle du conseil municipal de Saint-Boniface pour y traiter de la meilleure façon de défendre nos droits et déterminer l'attitude qu'il nous faut maintenir dans la crise actuelle.

M. le docteur Lachance présidait. En quelques mots il exposa le but de cette assemblée. Puis il passa la parole à M. Talbot, député du comté de LaVérendrye.

M. Talbot

C'est pour répondre aux désirs de la députation canadienne-française libérale et conservatrice que cette assemblée a été convoquée M. Préfontaine, chef de l'opposition, est absent. C'est lui qui devait faire l'exposé de la situation M. Talbot le remplacera. Ce n'est pas comme politicien qu'il est venu à cette assemblée, mais en tant que Canadien-francais. Il demande à tous de mettre de côté l'esprit de parti et de se souvenir que nous ne devons être rien autre que Canadiens-français.

Le but de cette assemblée c'est de nous organiser. La question bilingue est maintenant au premier plan. A l'heure actuelle une forte pression se fait dans les journaux anglais pour faire éliminer de cette province le bilinguisme. On ne saurait combattre cette pression anti-bilinguiste que par une pression bilinguiste. Déjà les Ruthènes sont entrés dans cette voie, se sont organisés pour la défense de leurs droits. Ils ont présenté au gouvernement une pétition portant six mille signatures. Il n'y a pas à se le dissimuler, le gouvernement est dans une situation très embarrassante Pour clairs et définis que soient les engagements pris par le gouvernement envers nous, il ne nous est pas permis de demeurer sans organisation. Bâtir une pareille organisation, tel est le but de cette assemblée. "Formez un comité de vigilance qui surveillera les projets qu'on soumettra à la législature et verra à la défense de nos droits."

Nul ne contestera que nous devons nous organiser pour nous défendre. Une lutte efficace nécessite une préparation. Bien osé qui oserait nier la possibilité d'une lutte. La position des Canadiens-français n'est pas menacée, croit pouvoir nous assurer M. Talbot. Mais l'on fait une telle pression sur le gouvernement que M. Talbot n'a pas une confiance illimitée. Sans doute que le bilinguisme est un difficile problème pour nos gouvernants. Il y a un mois un comité provisoire se forma pour entrevoir M. Norris. Au cours de l'assemblée un membre de comité donnera un rapport. M. Talbot termine en déclarant qu'il croit M. Norris sincère. En maintes occasion M. Norris nous a donné l'assurance que notre situation ne serait pas modifiée; il nous a garanti le maintien intégral du règlement Laurier-Greenway.

M. Jos. Clément

M. Clément déclare représenter M. Joseph Dumas, député de Saint-Boniface. Il communique à l'assemblée le désir d'un membre du cabinet qu'on nomme une délégation qui ira entrevoir le cabinet.

M. J.-B. Lauzon

M. Lauzon insiste sur la nécessité de réclamer nos droits toujours et partout. Il refait un peu l'histoire du Manitoba et en tant que vieux manitobain réclame énergiquement pour tous les siens le droit de faire apprendre leur langue à leurs enfants.

M. J. Collon

M. J. Collon est président de la Commission Scolaire de la paroisse du Sacré-Coeur. C'est un titre qui dispense de tout autre éloge et dénote un actif ouvrier de la cause française au Manitoba.

Les Canadiens-français ont des droits acquis. Un gouvernement fort ne peut en faire fi, car il se doit au respect des faibles. Dans cette crise l'exemple des Canadiens-français de la province d'Ontario s'impose. Nous devons nous unir, quelle que soit la province où nous vivions. Ce qu'il faut c'est résister. Le temps des concessions et des reculades est passé. N'oublions pas la grande et forte leçon que nous donne l'histoire. Lors de la cession du pays, 60,000 Canadiens-français pauvres et sans appui, refusèrent de renier leur langue. Ces 60,000 Canadiens-français sont aujourd'hui deux millions et demi et l'on voudrait qu'ils consentent à renier ce que soixante mille pauvres colons refusèrent de renier.

M. Collon se refuse à croire que le gouvernement puisse marcher sur les traces des Boches et considérer comme un vulgaire "chiffon de papier" le traité qui nous garantit l'enseignement du français. M. Collon est fortement contre l'envoi d'une délégation tel que proposé par M. J. Clément Ne mendions pas. Mais comme des hommes fiers, conscients de leurs droits, résistons jusqu'au bout pour obtenir justice

M. Henri Lacerte

M. Henri Lacerte, avocat, membre de la société légale Deorme et Lacerte, est un ancien secrétaire-correspondant de la Jeunesse Catholique. Il a dans le Quebec pris part à toutes les luttes pour le français.

Inutile, dit-il en débutant, d'établir une autre fois la valeur de nos droits. C'est un fait acquis Mais il y a aussi les droits des autres minorités. Elles sont venues en ce pays sur la foi qu'elles pourraient faire enseigner à leurs enfants la langue de leurs pères A nous d'aider à faire respecter cette parole.

M. Lacerte se prononce contre toute délégation et favorise la création d'un comité de vigilance. Nous n'avons qu'une chose à faire. Attendre les événements. Nous sommes prêts à la résistance et nous résisterons. Pourquoi une délégation? Car qui peut dire à l'heure actuelle ce que sera le projet du gouvernement? Nous sommes dans le chaos. Les moins avancés, ceux qui savent le moins, sont encore ceux qui doivent faire le projet de loi. Nous n'avons donc qu'une seule chose à faire: attendre et surveiller. C'est pourquoi M. Lacerte propose, appuyé par M. le docteur Benoit, qu'un comité de vigilance soit formé.

M. Jos. Clément s'empresse immédiatement de retirer sa proposition d'une délégation en déclarant que le projet de M. Lacerte est le meilleur et le seul acceptable.

M. J.-A. Beaupréé

Nous sommes donc tous de la même idée et contre la délégation. En effet, que demanderait-on? Nous devrions nécessairement demander qu'on nous accorde tous nos droits. Dans l'état actuel des choses, y aurait-il profit? La proposition de M. Lacerte est la seule bonne et M. Beaupré l'appuie fortement.

M. L.-P. Roy

M. L.-P. Roy, avocat, est président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg. Il appuie la proposition de M. Lacerte et réclame énergiquement la formation d'un comité de vigilance. Nous n'avons pas de faveurs à demander. Ce que nous voulons c'est le respect de nos droits et pleine justice. Ce sont des choses qui ne se mendient point. M. Norris nous a dit des paroles rassurantes. C'est évident que le gouvernement est dans une situation difficile. A lui de s'en tirer. Nous ne ferons pas son jeu. Envoyer une délégation ce serait douter de la parole du gouvernement.

M. Jos. Bernier

L'honorable Joseph Bernier après quelques questions sur le but de cette assemblée, déclare la situation grave et affirme que nous ne nous soumettrons à aucune législation hostile.

M. H. Lacerte

M. Lacerte reprend de nouveau la parole. Le temps de se défendre est passé. Il y a cent cinquante ans que nous faisons cela: c'est suffisant. Maintenant à l'attaque. Nous sommes tous d'accord: que la presse anglaise le sache. Il n'y a plus de division parmi nous Nous voulons partout l'enseignement du français et de la religion

M. H. Chevrier

M. H. Chevrier se prononce en faveur de la formation d'un comité de 12 qui aura le pouvoir de s'adjoindre d'autres membres.

Le docteur Laurendeau

M. le docteur Laurendeau propose la formation du comité suivant:

M. Talbot

Répondant aux accusation d'un organisateur politique qui a tenté de rompre l'harmonie et la bonne entente de cette réeunion M. Talbot déclare qu'il n'a pas été l'instigateur de cette assemblée. M. Préfontaine a dit à M. Norris que les Canadiens-français aimeraient probablement à le voir. M. Norris s'en étant déclaré enchanté, M. Préfontaine nous communiqua cette nouvelle en nous demandant de convoquer des délégués. J'ai convoqué les délégués de mon comté: chaque autre député en a fait autant.

L'assemblée se dispersa au chant de l'hymne national.

* * *

Dès que sera soumis à la chambre le projet de loi du gouvernement, le Comité de Vigilance convoquera une assemblée de tous les Canadiens-français de la province.

Dans le Monde

Raid français

Paris, 8. — Plus de 470 soldats ont été tués et près de 500 blessés dans le raid des 17 avions français contre un camp bulgare. Ce bombardement n'avait duré que 20 minutes.

Les finances du Vatican

Rome, 8. — On rapporte que le Vatican se trouve dans une situation financière assez difficile, son dernier exercice financier se soldant par un déficit de cinq millions de dollars.

Les atrocités allemandes

Rome, 8. — Des documents apportés à Rome par le cardinal Mercier démontre que le nombre de prêtres tués par les Allemands est beaucoup plus élevé qu'on ne le croyait. Les Allemands sont de plus accusés de sacrilèges et d'avoir outragé des religieuses.

Lord Kitchener

lord Kitchener quittera prochailord iKtchener quittera prochainement le War Office. Sir William Robertson lui succèderait.

L'armée française

Paris, 9. — Le pourcentage des maladies dans l'armée française a été en 1915 inférieur à ce qu'il avait été en 1911.

Les zeppelins

Berne, 9. — D'après une bonne source d'information il y aurait actuellement au service de l'armée allemande 80 zeppelins. Depuis le début de la guerre quinze ont été détruits.

Briand va à Rome

Paris, 10. — M. Briand, premier ministre, est parti pour Rome où il confèrera avec les autorités de la situation politique et militaire. On s'attend qu'il en résultera un changement d'attitude.

Renforts allemands

Londres, 10. — Une dépêche de Hollande annonce que 600,000 hommes de renforts ont été envoyés sur le front occidental.

La catastrophe de Skoda

Paris, 11. — Les dommages occasionnés par la récente explosion à la manufacture d'armes de Skoda en Bohème sont beaucoup plus considérables qu'on ne le croyait. Tous les canons et tous les plans des ingénieurs ont été détruits. Il y a eu trois cents morts et plusieurs centaines de blessés.

M. Max serait libéré

Amsterdam, 11. — On annonce que M. Max, bourgmestre de Bruxelles, sera remis en liberté prochainement sur promesse de séjourner en Suisse. C'est le résultat des demandes de la reine de Hollande.

Les pertes allemandes

Londres, 11. — Les pertes allemandes dans les combats qui se livrent depuis dix jours en Artois ont été de 60,000 hommes. Le combat se continue au milieu d'une tempête de neige.

Le cardinal Mercier

Rome, 11. — Le cardinal Mercier espère quitter Rome la semaine prochaine. Il retournera en Belgique par voie de la Suisse.

Allemagne et Belgique

Londres, 12. — La légation belge dément les bruits qui courent que la Belgique négocierait avec l'Allemagne afin de conclure la paix.

Internés en Guinée

Londres, 12. — 2,600 Allemands ont été désarmés par les Espagnols en Guinée et internés.

Les troupes françaises attaquent

Londres, 17. — Une dépêche d'Athènes annonce que les troupes françaises sont entrées en territoire bulgare.

Les célibataires sont appelés

Londres, 14.) Tous les célibataires ont été appelés sous les armes. C'est la mise en vigueur de la loi du service obligatoire.

AU CANADA

Les petits frais de la milice

Ottawa, 9. — Le ministre de la milice déclare qu'il va purger la milice canadienne d'un certain nombre de jeunes officiers de parade. Ces derniers se plaignent continuellement que les soldats ne les saluent pas dans la rue. Sir Hughes dit que les officiers ont droit au salut militaire, mais qu'ils en doivent être dignes.

M. Murphy ouvre une classe!

Ottawa, 11. — Une classe a été ouverte à l'école Sainte-Brigitte par Mlle Lafond, mais comme à l'école Guigues elle enseigne à des bancs vides.

La proscription du français

Toronto, 12. — Le juge Master a condamné Médéric Poirier et John Ménard à payer une amende de $500 pour avoir permis dans leur arrondissement scolaire l'enseignement et le parler du français.

LES DROITS DU FRANCAIS

Nous empruntons à notre confrère le **Manitoba** la traduction de la belle lettre de M. l'avocat Andrews, dont nous parlons en page de rédaction.

Winnipeg, 3 février, 1916

Monsieur le Rédacteur
du **Telegram**.

Monsieur,

Dans la vie publique et dans la vie privée on arrive assez souvent à des décisions importantes ayant caractère de compromis. Avant la Confédération, l'Amérique Britanique du Nord consistait en un certain nombre de populations de vues divergentes et sans union La race française, qui avait priorité d'occupation, dominait par le nombre dans une large portion du pays; les Anglais dominaient ailleurs. Ce fut l'intention incontestable des pères de la Confédération de conserver les deux langues. On désira y pourvoir par la section 133 de l'Acte de l'Amérique Britaninque du Nord, laquelle décréta l'usage de l'anglais et du français dans les Chambres du Parlement du Canada et dans l'Assemblée de la Législature de Québec, ce dernier dispositif étant visiblement une concession à la langue anglaise dans Québec. Les deux langages devaient être employés dans les plaidoieries et les procédures des cours, et les lois du Parlement et de la Législature devaient être imprimées dans les deux langues.

La section 23 de l' "Acte du Manitoba" comporte des dispositifs semblables, mais l'esprit, et l'intention principale, de cette clause ont été violés par la Législature Provinciale, qui a statué qu'on se servirait de l'anglais exclusivement dans les registres et minutes de l'assemblée législative et dans les plaidoieries et procédures des cours.

Il est très malheureux que, au moment où les fils de l'Angleterre et de la France, aussi bien que les fils du Canada, sont frères d'armes, se battent pour nos propres vies et pour la préservation de la liberté civile et individuelle, une partie de la population soulève le bilinguisme comme question de litige.

Rien ne peut être plus clair que l'intention, lors de la Confédération, a été de conserver tous les droits de la langue française au Canada. Ce fut un contrat entre nous, et qui nous lie autant que la neutralité de la Belgique liait les Allemands. Et il semble que quelques-uns d'entre nous désirent, comme le Kaiser, considérer ce traité et cette obligation comme un simple chiffon de papier (**scrap of paper**.)

Si notre politique avait été de forcer tous les enfants à apprendre le francais aussi bien que l'anglais, j'entends ici le meilleur français et le meilleur anglais, la chose aurait été une politique sage. Rien ne tend à élargir la vision intellectuelle de l'étudiant comme l'appoint d'une autre langue, ornée de sa riche littérature. D'un autre côté, rien ne tend à rendre le vrai patriote plus attaché à son langage que la tentative de le lui enlever. Même si nous avions traité nos concitoyens français dans un esprit libéral, l'anglais devait nécessairement devenir, dans le cours du temps, la langue dominante au Canada. Quelques-uns se plaignent de la lenteur des Canadiens-français à s'enrôler. Je suis convaincu que l'intolérance de quelques-uns de nos concitoyens de langue anglaise envers le français en est largement la cause.

Sûrement, à cette époque, alors quil est absolument essentiel à notre succès de mettre de côté toutes querelles et toute animosité de partis et de races et de nous unir dans la cause commune de notre bataille pour la liberté, nous devrions abandonner cette controverse à propos du bilinguisme dans nos écoles. Soyons généreux plutôt qu'intolérants. Insistons pour avoir un bon enseignement dans nos écoles, même si cela comprend l'instruction dans plus d'une langue. On dit que les langues anglaise, française, russe et italienne sont toutes enseignées dans les écoles de l'Allemagne. Si c'est vrai ce fut sûrement au grand avantage des Allemands dans cette guerre.

Nous ferions de nos enfants de meilleurs hommes et de meilleurs Canadiens s'ils étaient obligés d'apprendre au moins une autre langue que la leur.

Ne pouvons-nous pas, au moins jusqu'à ce que la guerre soit finie déclarer une trève à l'esprit d'intolérance qu'on montre dans la campagne entreprise pour faire le l'anglais la seule langue des écoles au Manitoba?

Alfred J. Andrews.

Winnipeg, 1er février 1916.

CONCERT-BOUCANE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg est heureuse d'apprendre à ses nombreux amis de Saint-Boniface, tant Canadiens-français et Français que Belges, que la réponse à leur aimable demande "A quand votre prochain Concert-boucane" est qu'il aura lieu le mercredi 23 courant, à 8 heures du soir, dans les salles du Sacré-Coeur.

Il est inutile de faire appel à tous ces amis pour qu'ils n'oublient pas cette date et qu'ils nous honorent de leur présence car tous comprennent que, plus que jamais, il faut profiter de toutes les occasions qui se présentent pour se réunir, mieux se connaître et par conséquent s'estimer de plus en plus, en un mot former un groupement compact de tout l'élément de langue française, pour montrer aux ennemis de notre belle langue que nous sommes bien vivants et toujours sur le qui-vive.

Il y aura une conférence très intéressante et toute d'actualité. Donc tous au rendez-vous du mercredi 23 février, et si les salles sont trop petites: Eh bien! on reculera les murs si c'est nécessaire mais on vous logera tous et même, si vous n'avez pas d'objection, l'on vous y enfumera.

* * *

Remplirait un journal. "Je ne pourrais énumérer tout le bien que le Novoro a fait ici", écrit Mme O. T. Skari, de Jarrow, Alta "Cela remplirait un journal. Je veux néanmoins vous parler de mon propre cas. Il y a trois ans lorsque je commandai le Novoro j'avais été alitée depuis plusieurs mois. Les docteurs disaient que mon coeur était atteint. Ils ne me soulagèrent pas, mais le Novoro vint à mon secours."

Le Novoro du Dr Pierre, la médecine de laquelle il est ici question, est un vieux remède herbeux, qui quoique très peu annoncé, a été en usage constant depuis plus d'un siècle. Il ne peut pas être obtenu dans les pharmacies car il est fourni au public, libre de tous droits, directement du laboratoire des fabricants.

L'histoire intéressante de la découverte de ce fameux remède en 1870, est envoyée gratis à n'importe quelle adresse. Envoyez votre nom au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave. Chicago, Ill., E.-U. d'A.

BEAU CONCERT

Mlle Ruth Pryce

Mlle Ruth Pryce, violoniste et élève de notre brillant compatriote M. le professeur Couture, donnera lundi le 21 février prochain un grand concert. Ce sera au Fort Garry Hotel et sous le distingué patronage de Sir Douglas et Lady Cameron. On entendra aussi à ce concert M. Roy Wydeman, ténor, et Mlle Margaret Scott, violoncelliste, Mlles Lina Gofine, Lowell Crawford et Dorothy Cooper violonistes. M. Fred. M. Gee tiendra le piano d'accompagnement.

Voici le programme qu'on exécutera à ce concert:

1.—Trios: (a) Andante, Beethoven; (b) Serenade, Victor Herbert; (c) Abendlied, Schumann (d) Allegro Finale, Haydn. — Mlle R. Pryce, Mlle M. Scott, M F. M. Gee.

2.—Sonata in E—Adagio, Allegro, Largo, Allegro, Handel: Mlle Ruth Pryce.

3.—(a) By Moonlight; (b) Dreams of Roaming; (c) Anathema: Von Fielitz. — M. Roy Wydeman.

4.—(a) Ave Maria, Schubert-Wilhelmj; (b) Hungarian Dance, Brahms: (c) Caprice Viennois; (d) Zephir, J. Huby: Mlle Ruth Pryce.

5. Concerto pour quatre violons, L. Maurer: Mlles R. Pryce, D. Cooper, L. Gofine, L. Crawford.

6.—(a) Hai Luli, Coquard; (b) Elle ne croyait pas (de "Mignon"), A. Thomas: M. Roy Wydeman.

7.—Souvenir de Moscou (airs russes), Wieniawski: Mlle Ruth Pryce.

Dieu sauve le Roi.

On pourra se procurer des programmes invitations chez les principaux marchands de musique de Winnipeg.

A L'UNION CANADIENNE

Le Bilinguisme

L'Union Canadienne a le plaisir d'annoncer que la seconde de ses conférences aura lieu dimanche prochain dans la grande salle de l'Académie Provencher. Le conférencier sera ce soir-là le révérend frère Joseph, principal de l'Académie. Il traitera un sujet tout brûlant d'actualité: Le Bilinguisme. Il y aura musique et chant.

Qu'on s'y rende en foule.

RESOLUTION

Résolution de la Ligue du Sacré-Coeur de Saint-Boniface en faveur de la prohibition

La Ligue du Sacré-Coeur de Saint-Boniface a voté unanimement la résolution suivante:

"La Ligue du Sacré-Coeur, consciente des ravages effrayants causés par l'abus des boissons enivrantes, croit qu'il est opportun de voter en faveur de l'adoption de l'Acte MacDonald, lors du referendum qui aura lieu le 13 mars prochain."

* * *

La Chambre de Commerce de Saint-Boniface a adopté une résolution conseillant l'adoption de l'Acte Macdonald et du règlement autorisant la commission scolaire à faire une agrandissement de $85,000 à l'Ecole Provencher. Ce règlement sera soumis aux contribuables le 28 février

NAISSANCE

McCorquadale. — M. et Mme Frank McCorquadale, jeudi le 10 février, une fille.

DEMENAGE

M. J.-A. Hébert, de la compagnie Bertrand-Hébert, a déménagé son bureau au No 273½ avenue Portage, bâtisse Semi-Ready, où il continuera de s'occuper d'immeubles et d'assurances. Téléphone Main 4576.